
COLLECTION *INNOVATION SOCIALE*



GRIR

G r o u p e
de recherche
et d'intervention
régionales

aruc : ÉCONOMIE SOCIALE : rqrp

ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE PARTENARIALE

LE PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Suzanne Tremblay
Marielle Tremblay
Pierre-André Tremblay
Martin Simard

Avec la participation de Simon-Olivier Côté

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

NOVEMBRE 2010

**LE PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

**Suzanne Tremblay
Marielle Tremblay
Pierre-André Tremblay
Martin Simard**

Avec la participation de Simon-Olivier Côté

Coordination de l'édition : Suzanne Tremblay
Édition finale et mise en forme : Yvon Joly et Mélissa Lapointe

© Université du Québec à Chicoutimi
Dépôt légal – 4^{ième} trimestre 2010
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN : 978-2-923095-46-2

GRIR / ARUC-RQRP

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	I
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES ACRONYMES	VII
REMERCIEMENTS	IX
INTRODUCTION	1
1 PROBLÉMATIQUE	3
2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	4
3 MÉTHODOLOGIE	5
3.1 La recension des écrits	5
3.2 L'enquête par questionnaire	5
3.3 Le traitement des données	6
3.4 Le taux de réponse au questionnaire	6
4 LE CADRE TERRITORIAL	7
5 LES TYPES D'ENTREPRISES D'ÉS	9
5.1 Secteur d'activité	9
5.2 Les types d'entreprises, l'appartenance à l'économie sociale et le statut juridique des entreprises.....	11
5.3 Les types de coopératives	15
5.4 Les territoires d'intervention, l'appartenance à des regroupements et l'année d'incorporation	17
6 L'EMPLOI AU SEIN DES ENTREPRISES D'ÉS.....	20
6.1 Le nombre d'emplois.....	20
6.2 Le taux horaire moyen.....	25
6.3 Les postes de direction et d'insertion.....	30
6.4 Les conditions socio-économiques des employés lors de l'embauche	32
6.5 L'ancienneté	33
6.6 La scolarité.....	34
6.7 Les conditions d'emploi.....	42
7 LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES D'ÉS	43
7.1 Les dépenses des entreprises d'ÉS.....	43
7.2. Les sources de financement des entreprises d'ÉS.....	47
7.3 La valeur des biens immobiliers	50

7.4 La redistribution des excédents.....	51
7.5 L'évolution financière	51
8 LA DÉMOCRATIE DANS LES ENTREPRISES D'ÉS.....	53
9 LES PERCEPTIONS DES IMPACTS SOCIAUX DES ENTREPRISES D'ÉS.....	57
CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	66
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE.....	68
ANNEXE 2 : LISTE DES ENTREPRISES D'ÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN.....	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Le taux de réponse au questionnaire selon la MRC.....	7
Tableau 2 :	Localisation des entreprises d'ÉS selon les sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, des milieux urbains et ruraux et des MRC	8
Tableau 3 :	Le nombre d'entreprises D'ÉS selon les secteurs d'activité principale, selon les milieux urbains et ruraux et les MRC	10
Tableau 4 :	Les types d'entreprises et d'organismes d'ÉS	12
Tableau 5 :	Les entreprises d'ÉS selon le secteur d'appartenance.....	12
Tableau 6 :	Les entreprises d'ÉS selon le statut juridique	13
Tableau 7 :	Les entreprises selon les statuts juridiques et les secteurs d'appartenance	13
Tableau 8 :	Les principaux secteurs d'activité selon les statuts juridiques	15
Tableau 9 :	Le nombre et le pourcentage de coopératives selon les différents types de coopératives, les milieux urbains et ruraux et les MRC	16
Tableau 10 :	Le nombre d'entreprises selon le territoire d'intervention et selon le statut juridique des entreprises d'ÉS	17
Tableau 11 :	Les années du début des opérations des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux, selon le territoire des MRC et selon le statut juridique	18
Tableau 12 :	L'affiliation à des regroupements selon l'échelle géographique et selon les territoires de MRC	19
Tableau 13 :	Nombre d'emplois selon le genre, le type d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC.....	22
Tableau 14 :	Nombre d'emplois selon le genre, le type d'emploi par secteurs d'activité principale	24

Tableau 15 : Taux horaire moyen selon le genre, le type d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC	27
Tableau 16 : Taux horaire moyen selon le genre, le type d'emploi et par secteurs d'activité principale	29
Tableau 17 : Le nombre d'emplois selon le genre et les postes de direction et les postes d'insertion à temps plein et à temps partiel.....	31
Tableau 18 : Le nombre d'emplois éloignés du marché du travail, au chômage, sur la solidarité sociale, habitant hors région et envisagé pour l'embauche selon les territoires	33
Tableau 19 : L'ancienneté selon les types d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC.....	34
Tableau 20 : Nombre d'entreprises selon le niveau de scolarité majoritaire des femmes, le type d'emploi, les territoires urbains et ruraux et les MRC.....	36
Tableau 21 : Nombre d'entreprises selon le niveau de scolarité majoritaire des hommes, le type d'emploi, les territoires urbains et ruraux et les MRC.....	39
Tableau 22 : Comparaison des niveaux de scolarité dans les entreprises entre la main-d'œuvre féminine et masculine	41
Tableau 23 : Présence de syndicats ou d'ententes négociés ou de politique de conditions de travail dans les entreprises d'ÉS	42
Tableau 24 : Les dépenses des entreprises d'ÉS selon les territoires urbains et ruraux et les territoires de MRC	44
Tableau 25 : Les dépenses des entreprises d'ÉS selon les principaux secteurs d'activité.....	46
Tableau 26 : Sources de financement des entreprises d'ÉS selon les territoires urbains et ruraux.....	48
Tableau 27 : Sources de financement des entreprises d'ÉS selon les territoires des MRC	49
Tableau 28 : La valeur des biens immobiliers des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux et les territoires des MRC.....	50

Tableau 29 : La redistribution des excédents des entreprises d'ÉS selon les territoires urbains et ruraux et les territoires des MRC.....	51
Tableau 30 : L'évolution de la situation financière des entreprises d'ÉS selon les territoires ruraux et urbains et les territoires des MRC	52
Tableau 31 : Le nombre moyen de réunions dans les différentes instances des entreprises d'économie sociale et le nombre moyen de femmes et d'hommes au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux.....	55
Tableau 32 : Le nombre moyen de sièges des divers représentants au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux.....	55
Tableau 33 : Le nombre moyen des divers représentants de moins de 35 ans au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux.....	55
Tableau 34 : La participation des bénévoles dans les entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux	56
Tableau 35 : Les perceptions des impacts des entreprises d'ÉS dans la communauté	59
Tableau 36 : Les perceptions des impacts des entreprises d'ÉS dans la communauté selon les milieux urbains et ruraux	61

LISTE DES ACRONYMES

CDC :	Corporation de développement communautaire
CDR :	Coopérative de développement régional
CLD :	Centre local de développement
COOP :	Coopérative
CPE :	Centre de la petite enfance
ÉS :	Économie sociale
MRC :	Municipalité régionale de comté
NB :	Nombre
OBNL :	Organisme à but non lucratif
RQRP-ÉS :	Réseau québécois de recherche partenariale – Économie sociale
UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont aux personnes et organismes suivants :

- Les entreprises d'économie sociale qui ont répondu au questionnaire.
- Le Réseau québécois de recherche partenariale qui a financé en grande partie cette recherche.
- Les organismes de soutien en économie sociale qui ont participé au financement de la recherche (les CLD du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la CDR du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Fonds d'entraide communautaire, la Société d'intervention urbaine Chicoutimi-Jonquière.
- Madame Natasha Tremblay, monsieur Jean-Sébastien Painchaud et monsieur Nicolas Doucet qui ont participé à la cueillette et au traitement des données.
- Monsieur Yvon Joly qui a fait la révision linguistique.

INTRODUCTION

L'économie sociale apparaît comme un secteur en pleine émergence depuis les 10 dernières années au Québec¹. Selon les données de 2002, l'économie sociale (sans compter les grandes institutions financières coopératives comme Desjardins) représentait un chiffre d'affaires de 7,9 milliards de dollars². Malgré l'importance de ce type d'économie, l'économie sociale demeure, selon les représentants du Chantier de l'économie sociale, « un des secrets les mieux gardés »³ au Québec. Dans le même sens, la réalité de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean demeure méconnue et contrairement à plusieurs régions⁴ du Québec, il n'existe pas encore à ce jour de portrait global de l'économie sociale dans notre région.⁵

Le présent rapport de recherche vise donc à déterminer l'importance de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean en dressant un premier portrait général des organismes et des entreprises d'économie sociale. Pour réaliser ce portrait, les divers types d'entreprises

¹ La définition de l'économie sociale est une question complexe et, à juste titre, fort débattue. Comme il n'entre pas dans les objectifs de ce rapport d'y revenir, un choix pragmatique a dû être fait. Ce rapport reprend donc la définition proposée par le Chantier de l'économie sociale : l'économie sociale est composée des entreprises et organismes issus de l'entrepreneuriat collectif, elles ont une autonomie de gestion par rapport à l'État, des processus de décision démocratiques, une répartition de leurs surplus fondée sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective. De plus, selon la définition Chantier de l'économie sociale « *Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératif et mutualiste et celui des associations.* » in <http://economiesocialequebec.ca/?module=document&uid=108&division=24>

² Favreau, Louis, 2005, *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : Essai d'analyse politique*, UQO, CRDC, série « Recherches » no 36, p. 19, Observatoire en économie sociale et développement régional, <http://www.uqo.ca/observer/>.

³ Chantier de l'économie sociale, 2004, *Une économie à valeurs ajoutées. Outils de sensibilisation à l'économie sociale*, Montréal, p. 4.

⁴ Des portraits de l'économie sociale ont été réalisés dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi, de la Mauricie et du Centre du Québec et de l'Outaouais.

⁵ Il existe un certain nombre d'informations sur l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean, cependant cette information demeure parcellaire puisque compilée uniquement pour certains secteurs. De plus, une recherche à caractère plus spécifiquement géographique a été réalisée. Pour en savoir plus : Simard, Martin, Brisson, Carl, « L'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Profil géographique et apport au développement », in *Économie et Solidarités*, CIRIEC, PUQ, vol. 38, no 1, 2009, p. 168-181.

d'économie sociale ont été considérés selon une définition inclusive de l'économie sociale⁶, notamment les coopératives, les organismes à but non lucratif et les groupes communautaires ayant un volet d'économie sociale⁷. Il semblait en effet, important d'examiner l'ensemble des entreprises d'économie sociale de façon à percevoir l'ampleur du secteur de l'économie sociale, mais aussi l'ancrage des organisations d'économie sociale dans les milieux locaux.

Le rapport traite de six grands thèmes : la méthodologie, les types d'entreprises d'économie sociale et l'appartenance à l'économie sociale, l'emploi dans ces entreprises, la scolarité des personnes œuvrant dans ces entreprises, les impacts économiques, la démocratie ainsi que les perceptions des impacts sociaux des entreprises d'économie sociale. De plus, les données compilées dans le rapport sont présentées selon les territoires des MRC et les milieux ruraux et urbains.

⁶ Comme le dit la note 1, la définition retenue pour cette recherche est celle du Chantier de l'économie sociale, à l'adresse : <http://economiesocialequebec.ca/?module=document&uid=108&division=24>.

⁷ Il n'existe pas de définition théorique claire de ce qu'il faut entendre par « volet d'économie sociale ». Des recherches empiriques ont toutefois montré que plusieurs organismes communautaires ont, ou comptent avoir, des activités marchandes ou quasi-marchandes, généralement afin d'augmenter leurs revenus et leur indépendance par rapport aux subventions publiques, car les profits réalisés ou attendus de ces activités sont réinjectés dans le fonctionnement de l'organisme. (voir G. Boivin, G. Siméon, P.A. Tremblay 2008). Comme cet aspect est encore en plein développement, nous avons également considéré les groupes communautaires qui n'ont pas de volet d'économie sociale, mais qui s'identifient à l'économie sociale et qui ont répondu au questionnaire.

1 PROBLÉMATIQUE

Dans le contexte des changements structurels qui affectent l'économie des régions périphériques québécoises, comme celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Proulx 2007), il apparaît essentiel d'observer dans quelle mesure l'économie sociale peut être considérée comme un outil pour la mise en œuvre d'une nouvelle économie basée sur l'innovation sociale, économique et technique. Dans cette perspective, l'économie sociale figure comme modèle d'affaires au côté des autres types d'économie, soit l'économie publique et l'économie privée liée à la grande et la petite entreprise. Cela semble primordial pour le développement social et économique des régions québécoises.

Rappelons que parmi les éléments qui caractérisent la situation des régions du Québec, il y a notamment les mutations et les délocalisations industrielles, le vieillissement de la population, la baisse démographique, la dévitalisation urbaine et rurale (Tremblay, 2009), etc. Associée à ces problèmes, on retrouve également la perte des services de proximité dans plusieurs communautés rurales et quartiers en dévitalisation urbaine. Dans un tel contexte, les acteurs locaux doivent trouver d'autres avenues pour répondre aux besoins des populations et dynamiser les communautés en région.

La question de la reconnaissance de l'économie sociale comme modèle d'affaires pouvant contribuer à cette redynamisation se pose donc en filigrane du portrait de l'économie sociale qui est présenté dans ce rapport. Outre la méconnaissance du secteur de l'économie sociale, sur le plan du nombre d'entreprises d'économie sociale et de l'apport économique de ces entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la principale question qui sera considérée dans ce rapport touche à la reconnaissance de l'économie sociale comme modèle d'affaires différent, mais structurant pour l'économie régionale.

Cette recherche sur l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean a donc comme objectif général de réaliser un premier portrait des entreprises et des organismes d'économie sociale, en prenant en compte tous les types d'entreprises et d'organismes œuvrant dans le domaine de l'économie sociale. De plus, ce portrait pourra servir d'outil pour déterminer le rôle et l'importance des entreprises d'économie sociale dans l'économie régionale et dégager l'importance de l'économie sociale comme modèle d'affaires innovant dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2 LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les objectifs spécifiques sont de :

- Dresser l’inventaire des organismes et des entreprises d’économie sociale par territoire de MRC et pour l’ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- décrire et analyser l’importance de l’économie sociale pour le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean aux plans économique et social en tenant compte des territoires des MRC et des dynamiques urbaines et rurales particulières;
- tenter d’évaluer la rentabilité sociale des entreprises d’économie sociale, notamment pour la revitalisation des communautés locales, le développement des capacités des populations plus démunies et la recomposition sociale des communautés et collectivités locales;
- dégager des enjeux et des stratégies de développement de l’économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean⁸.

Les entreprises et organismes d’économie sociale ont été analysés, notamment en lien avec les sept dimensions suivantes :

1. Le cadre territorial
2. Les types d’entreprises d’ÉS
3. Les ressources humaines au sein des entreprises d’ÉS
4. Les conditions d’emploi dans les entreprises d’ÉS
5. L’impact économique des entreprises d’ÉS
6. La vie démocratique au sein des entreprises d’ÉS
7. Les impacts sociaux des entreprises d’ÉS

⁸ Rappelons que le présent rapport donne un portrait de l’économie sociale qui sera complété par les résultats tirés de la phase suivante de la recherche, qui consiste en groupes de discussion tenus en janvier 2010 par la même équipe de recherche. Cette phase permettra sans doute de réaliser cet objectif précis. Il faut donc considérer le présent rapport comme un compte-rendu partiel, un rapport d’étape. C’est ce qui explique son ton essentiellement descriptif et peu analytique.

3 MÉTHODOLOGIE

Deux techniques de recherche ont été particulièrement utilisées pour réaliser le portrait des entreprises d'économie sociale : la recension des écrits et l'enquête par questionnaire.

3.1 La recension des écrits

Différents documents, recherches et rapports portant sur l'économie sociale ont été utilisés afin d'inscrire le portrait de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre des recherches sur l'économie sociale qui s'effectuent un peu partout sur le territoire québécois. Les portraits de l'économie sociale des différentes régions du Québec ont été recensés et analysés afin de développer une approche permettant les comparaisons de l'économie sociale au Québec. Les portraits de l'économie sociale des autres régions québécoises ont servi notamment à bâtir le questionnaire.

3.2 L'enquête par questionnaire

La cueillette des données s'est effectuée au moyen d'une enquête par questionnaire. Le questionnaire qui a servi à l'enquête est celui qui a été construit et validé par l'équipe du RQRP-ÉS et du Chantier de l'ÉS afin d'uniformiser la cueillette des données pour la réalisation des portraits de l'économie sociale dans les différentes régions du Québec. Ce questionnaire a été revu par l'équipe de recherche du Saguenay–Lac-Saint-Jean et quelques questions y ont été modifiées et ajoutées.

La population à l'étude comprend l'ensemble des entreprises et organismes ayant ou non un volet en économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La liste des entreprises et organismes d'ÉS a été dressée à partir de plusieurs listes provenant des CLD, de la CDR, des CPE ainsi que des CDC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces listes ont été regroupées afin de supprimer les doublons ainsi que les entreprises qui ne correspondent pas à la définition de l'économie sociale selon les critères établis par le Chantier de l'économie sociale, tels les secteurs sportif, caritatif, institutionnel, etc.

Le questionnaire a été envoyé à l'ensemble des entreprises et des organismes d'économie sociale du territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'envoi des questionnaires a été fait en juin 2008 auprès de 504 entreprises différentes œuvrant en économie sociale sur le territoire régional. Au total, huit questionnaires ont été retournés en raison de mauvaises adresses, de fermetures ou autres. Des rappels ont été effectués à plus de 300 entreprises pendant les mois de juillet et août

et de ce nombre, 63 d'entre elles ont manifesté l'intérêt de remplir le questionnaire. Il y a donc eu un deuxième envoi postal du questionnaire au début du mois de septembre. Finalement, un total de 118 questionnaires ont été remplis et retournés par les entreprises contactées.

3.3 Le traitement des données

Le questionnaire compte 55 questions totalisant 225 variables. Les données recueillies au moyen des questionnaires ont été compilées à l'aide du logiciel de traitement de données SPSS afin d'en faire ressortir les résultats, qui sont présentés et analysés à l'intérieur de ce portrait de l'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Avant de présenter les résultats de l'enquête, nous allons examiner le taux de réponse des entreprises.

3.4 Le taux de réponse au questionnaire

Le taux de réponse au questionnaire est de 24 %, puisque 118 entreprises ont répondu au questionnaire sur une possibilité de 496 une fois soustraits les huit questionnaires retournés. Ce taux de réponse équivaut donc à près du quart de l'échantillon. Le taux de réponse diffère selon les MRC, variant de 20 % pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à 27 % pour la MRC du Fjord-du-Saguenay. Cependant, il apparaît d'ores et déjà que l'analyse des données en valeur absolue sera difficile en raison du petit nombre d'entreprises répondantes par MRC, notamment dans la MRC du Domaine-du-Roy où seulement 10 entreprises d'ÉS ont daigné répondre au questionnaire. Un autre constat est celui du taux de réponse plus bas pour les coopératives que pour les OBNL dans chacune des MRC, sauf pour la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Il est difficile d'expliquer ce taux de réponse plutôt faible. La période de l'année, en juin, où a été envoyé le questionnaire a sans doute été défavorable. Cependant, cet élément ne peut expliquer entièrement le faible taux de réponse, puisque des relances ont été effectuées en juillet et août et que des questionnaires ont été envoyés de nouveau à des entreprises en septembre. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible taux de réponse, dont le manque d'identification des entreprises au monde de l'économie sociale, comme nous le verrons dans les prochains chapitres. De plus, il y a une sursollicitation des entreprises d'ÉS par rapport à d'autres recherches déjà réalisées⁹. Malgré ce taux de réponse plutôt faible, nous ne croyons pas que la qualité des données soit remise en question, cependant la généralisation qui découle de ce type d'étude devra être prudente et nuancée.

⁹ Dont celle effectuée pour le portail du Chantier de l'ÉS et celle effectuée par les CDC du ROC et des Deux-Rives.

Tableau 1
Le taux de réponse au questionnaire selon la MRC

Nombre d'entreprises et pourcentage	Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay	Fjord-du-Saguenay	Domaine-du-Roy	Maria-Chapdelaine	Total
Nombre total d'OBNL	85	112	40	16	26	279
Nombre total de coops et de mutuelles ¹⁰	58	69	23	29	38	217
Nombre total d'entreprises	143	181	63	45	64	496
Nombre d'entreprises répondantes	29	49	17	10	13	118
Pourcentage d'entreprises répondantes	20 %	27 %	27 %	22 %	20 %	24 %
Nombre de coops et mutuelle répondantes	7	16	7	5	6	41
Pourcentage de coops et mutuelle répondantes	12 %	23 %	30 %	17 %	16 %	19 %
Nombre d'OBNL répondants	22	33	10	5	7	77
Pourcentage d'OBNL répondants	26 %	29 %	25 %	31 %	27 %	27 %

4 LE CADRE TERRITORIAL

Le tableau 2 présente la localisation des entreprises d'économie sociale qui ont répondu au questionnaire, selon plusieurs divisions territoriales, notamment les sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, les milieux ruraux et urbains¹¹ et les MRC. Le tableau permet de voir que 44 % des entreprises répondantes provenaient du Lac-Saint-Jean et 56 % du Saguenay. Le tableau 2 montre également que le nombre total et le pourcentage d'entreprises d'économie sociale existantes dans les deux sous-régions se répartissent presque également : 49 % pour le Saguenay et 51 % pour le Lac-Saint-Jean. Ces chiffres démontrent ainsi que le questionnaire a été répondu par un plus grand nombre d'entreprises provenant de la sous-région du Saguenay et ce, de façon significative.

¹⁰ Il y a une mutuelle.

¹¹ Selon Statistique Canada, le milieu rural correspond au territoire municipal de moins de 1 000 habitants et celui comptant 400 personnes ou moins au kilomètre carré.

Tableau 2
Localisation des entreprises d'ÉS selon les sous-régions du Saguenay
et du Lac-Saint-Jean, des milieux urbains et ruraux et des MRC

Localisation	Entreprises répondantes		Entreprises existantes	
	Nb	%	Nb	%
Saguenay	66	56	244	49
Lac-Saint-Jean	52	44	252	51
Total	118	100	496	100
Milieu urbain	75	64	–	–
Milieu rural	43	34	–	–
Total	118	100	–	–
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	29	25	143	29
Saguenay	49	42	181	37
MRC du Fjord-du-Saguenay	17	14	63	13
MRC du Domaine-du-Roy	10	8	45	9
MRC de Maria-Chapdelaine	13	11	64	13
Total	118	100	496	100

Le tableau 2 présente également la localisation des entreprises selon les cinq MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en incluant Saguenay qui possède certaines compétences de MRC. Nous constatons dans ce tableau que 37 % des entreprises d'économie sociale qui sont sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean se retrouvent à Saguenay. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est englobe 29 % des entreprises d'ÉS, alors que la MRC du Fjord-du-Saguenay en compte 13 %, celle du Domaine-du-Roy 9 % et celle de Maria-Chapdelaine 13 %. Saguenay et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est concentrent à elles seules près de 70 % des entreprises d'économie sociale du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En examinant le nombre et le pourcentage d'entreprises qui ont répondu au questionnaire, nous observons que 25 % des entreprises répondantes proviennent de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, 42 % de Saguenay, 14 % de la MRC du Fjord-du-Saguenay, 8 % de la MRC du Domaine-du-Roy et 11 % de la MRC de Maria-Chapdelaine. Ces pourcentages d'entreprises répondantes reflètent presque parfaitement la proportion d'entreprises existantes dans chacune des MRC. Ainsi, la MRC où il y a eu le plus fort pourcentage de répondants est celle de Ville Saguenay, qui est un milieu essentiellement urbain.

Dans la prochaine section, nous allons examiner les types d'entreprises d'économie sociale qui ont répondu au questionnaire.

5 LES TYPES D'ENTREPRISES D'ÉS

5.1 Secteur d'activité

La première question abordée dans le questionnaire est celle des secteurs d'activité dans lesquels les entreprises évoluent. Le tableau 3 présente à cet effet les entreprises d'ÉS selon les principaux secteurs d'activité. Dans la question initiale, les entreprises pouvaient choisir plus d'un secteur principal. Cependant, aux fins de la présentation dans ce rapport nous les avons regroupées selon les principaux secteurs d'activité, c'est-à-dire ceux qui semblaient correspondre le plus à la mission principale des entreprises répondantes. Pour ce faire, nous nous sommes basés notamment, sur la typologie et le classement des secteurs d'activité présente sur le portail du Chantier de l'ÉS¹². Les chiffres du tableau 3 montrent que sur les 118 entreprises qui ont répondu au questionnaire, 44 % de celles-ci appartiennent au secteur des services aux personnes. Les trois autres secteurs d'activité qui comprennent le plus d'entreprises sont ceux des loisirs et du tourisme avec 12,7 % et ceux de l'agroalimentaire et de l'immobilier collectif avec 6,8 % chacun. Ces quatre secteurs d'activité englobent donc 83 entreprises, c'est-à-dire 70 % des entreprises répondantes. Le secteur des services aux personnes comprend une panoplie d'entreprises qui comprend les organismes communautaires offrant des services multiples, les maisons de jeunes, les services de maintien à domicile, les centres de la petite enfance, etc. Le secteur agroalimentaire comprend plusieurs entreprises coopératives, telles des bleuetières coopératives et des coopératives d'agriculteurs. Le secteur des loisirs et du tourisme réunit des entreprises offrant des services d'hébergement et des activités liées au récréotourisme et au plein air. Enfin, le secteur de l'immobilier collectif regroupe essentiellement des coopératives d'habitation.

¹² Pour en savoir plus sur cette typologie voir le portail Internet du Chantier de l'ÉS à l'adresse suivante : <http://economiesocialequebec.ca/>

Tableau 3
Le nombre d'entreprises d'ÉS selon les secteurs d'activité principale, selon les milieux urbains et ruraux et les MRC

Secteur d'activité	Nb d'entreprises	%	Urbain	Rural	Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay	Fjord-du-Saguenay	Domaine-du-Roy	Maria-Chapdelaine
Agroalimentaire	8	6,8	1	7	3	1	0	1	3
Arts et Culture	3	2,5	1	2	2	0	0	0	1
Commerce de détail	2	1,7	1	1	0	1	1	0	0
Environnement	6	5	6	0	1	4	0	0	1
Financement	5	4	2	3	0	2	1	0	2
Immobilier collectif	8	6,8	6	2	1	6	1	0	0
Loisirs et tourisme	15	12,7	8	7	5	3	3	4	0
Médias et communication	2	1,7	2	0	0	1	0	0	1
Ressources naturelles	4	3	0	4	1	0	2	0	1
Santé	5	4	5	0	2	2	0	0	1
Services aux entreprises	1	1	1	0	0	1	0	0	0
Services aux personnes	52	44	38	14	13	28	6	3	2
Infrastructures collectives	1	1	1	0	0	0	0	0	1
Technologie de l'information	1	1	0	1	0	0	1	0	0
Transport	4	3	2	2	0	0	2	2	0
International	1	1	1	0	1	0	0	0	0
Total	118	100	75	43	29	49	17	10	13

Le tableau 3 présente également les secteurs d'activité principale des entreprises selon leur localisation en milieu rural (village) ou urbain (ville). Il permet de constater que des entreprises de certains secteurs d'activité se retrouvent pour l'essentiel en milieu rural. C'est le cas notamment des secteurs de l'agroalimentaire et des ressources naturelles. Alors que pour les entreprises et organismes dans les secteurs de l'environnement, de la santé et de l'immobilier collectif, ceux-ci se situent presque exclusivement en milieu urbain. Les entreprises et organismes des autres secteurs comme les arts et la culture, le commerce de détail, les services aux personnes, le transport semblent également répartis entre le milieu urbain et rural.

Nous allons examiner dans les tableaux qui suivent les entreprises d'ÉS selon les types d'entreprises, leur appartenance à l'ÉS et leurs statuts juridiques.

5.2 Les types d'entreprises, l'appartenance à l'économie sociale et le statut juridique des entreprises

Le tableau 4 présente les différents types d'entreprises et d'organismes selon les désignations qu'ils se donnent. Le tableau 4 montre que 20 % des entreprises consultées se désignent comme des groupes communautaires ayant un volet d'économie sociale, 22 % comme des groupes communautaires n'ayant pas de volet d'économie sociale, 39 % comme des coopératives, 17 % comme des entreprises d'économie sociale et 1 % comme un syndicat. Par ailleurs, il faut noter que 16 % des répondants n'ont pas répondu à cette question. C'est donc dire que plus de 40 % des répondants se désignent comme des groupes communautaires ayant un volet ou non d'économie sociale, près de 40 % comme des coopératives et un peu moins de 20 % comme des entreprises d'économie sociale.

Un peu dans le même sens, le tableau 5, qui porte sur les secteurs d'appartenance à l'ÉS, montre que 36 % des entreprises et organismes s'identifient à l'économie sociale, 34 % à l'action communautaire, 24 % à une autre appartenance, 7 % n'ont pas répondu. C'est donc dire qu'une partie des entreprises coopératives qui se désignaient comme telles dans le tableau 7 se sont déplacées vers le secteur de l'économie sociale. Il faut souligner aussi le secteur *autre* qui est très important et recèle de nombreuses appartenances sectorielles telles que l'habitation, les services aux personnes, etc. C'est d'ailleurs l'une des particularités des entreprises d'ÉS de s'identifier davantage à des appartenances sectorielles comme la forêt et le tourisme par exemple, plutôt qu'à une appartenance au secteur de l'économie sociale.

Tableau 4
Les types d'entreprises et d'organismes d'ÉS

Type d'entreprise ou d'organisme	Nb d'entreprises	% d'entreprises
Groupe communautaire ayant un volet d'économie sociale	20	20
Groupe communautaire sans volet d'économie sociale	22	22
Coopérative	39	39
Entreprise d'économie sociale	17	17
Syndicat	1	1
Total des répondants	99	84
Ne sait pas	4	3
Ne s'applique pas	14	12
Pas de réponse	1	0,8
Total des non-répondants	19	16

Tableau 5
Les entreprises d'ÉS selon le secteur d'appartenance

Appartenance à l'ES	Nb d'entreprises	% d'entreprises
Économie sociale	43	36
Action communautaire	40	34
Autres	28	24
Total	111	94
Ne sait pas	3	3
Ne s'applique pas	3	3
Pas de réponse	1	0,8
Total	118	100

Le tableau 6, qui concerne le statut juridique des entreprises, montre que les entreprises répondantes se partagent comme suit : 40 entreprises coopératives (34 % des répondants), 76 OBNL (64 % des répondants) et une mutuelle (08 % des répondants).

Tableau 6
Les entreprises d'ÉS selon le statut juridique

Statut juridique	Nb d'entreprises	% d'entreprises
Coopérative	40	34
OBNL	76	64
Mutuelle	1	0,8
Pas de réponse	1	0,8
Total	118	100

Le tableau 7 est un tableau croisé qui présente les données selon le statut juridique et les secteurs d'appartenance à l'économie sociale. Nous pouvons y constater que 50 % des coopératives répondantes s'identifient à l'économie sociale, 8 % à l'action communautaire, 39 % à un autre secteur et une ne le sait pas. Parmi les OBNL, 33 % s'identifient à l'économie sociale, 49 % à l'action communautaire et 17 % à un autre secteur. Enfin, il y a une seule mutuelle qui s'identifie à un autre secteur. Globalement, 38 % des entreprises répondantes s'identifient à l'économie sociale, 36 % à l'action communautaire et 25 % à un autre secteur. Les coopératives semblent s'identifier dans une plus grande proportion à l'économie sociale, tandis que les OBNL s'identifient davantage à l'action communautaire. De plus, le quart des entreprises répondantes ne s'identifient ni à l'économie sociale, ni à l'action communautaire et celles-ci sont constituées presque en parts égales par des OBNL et des coopératives en nombre absolu.

Tableau 7
Les entreprises selon les statuts juridiques et les secteurs d'appartenance

Statut juridique/Secteur d'appartenance	Économie sociale		Action communautaire		Autres		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Coopérative	18	50	3	8	14	39	36	32
OBNL	25	33	37	49	13	17	75	67
Mutuelle	0	0	0	0	1	100	1	1
Total	43	38	40	36	28	25	112	100

Les données présentées dans les tableaux 5, 6 et 7 démontrent de façon non équivoque que le vocable d'entreprises d'économie sociale englobe une réalité multiple. Cette réalité composite est formée à la fois de groupes communautaires, de coopératives et d'entreprises qui se désignent parfois comme des entreprises d'ÉS, parfois comme des coopératives, parfois comme des OBNL liés à l'action communautaire et parfois ni par un ni par l'autre de ces vocables. La portion des entreprises qui s'identifient à l'économie sociale comme telle apparaît plus ou moins importante selon la façon de poser la question et le choix des catégories présentes. Cependant, il nous apparaît particulièrement important de retenir et de souligner que 38 % des entreprises répondantes, de tous les statuts juridiques confondus, s'identifient à l'économie sociale et 36 % à l'action communautaire. En définitive, il ressort de cela que l'appartenance au secteur de l'économie sociale et à l'action communautaire semble presque d'égale importance dans ce portrait. Ce qui démontre encore une fois la dualité de la réalité de l'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean comme ailleurs au Québec.

Le tableau 8 présente les principaux secteurs d'activité selon les statuts juridiques des entreprises. Nous pouvons constater que certains secteurs sont davantage liés aux coopératives et d'autres aux OBNL. Ainsi, les secteurs du commerce de détail, du financement, de l'immobilier collectif, des infrastructures collectives et des technologies de l'information apparaissent complètement liés au monde coopératif, tandis que les secteurs de l'environnement, des services aux entreprises, de la santé, et de l'international semblent être les secteurs de prédilection des OBNL. Dans certains secteurs d'activité, on retrouve à la fois des coopératives et des OBNL avec une proportion plus forte ou égale pour l'un ou l'autre des deux statuts juridiques. C'est le cas notamment des loisirs et du tourisme, des services aux personnes, des arts et de la culture, du transport, des médias et communication, qui sont davantage des OBNL, alors que les secteurs de l'agroalimentaire et des ressources naturelles sont reliés au monde coopératif. Il faut souligner également que la seule mutuelle recensée dans cette étude se retrouve dans le secteur des services aux personnes.

Tableau 8
Les principaux secteurs d'activité selon les statuts juridiques

Secteur d'activité principale / Statut juridique	Coopérative	OBNL	Mutuelle	Total
Agroalimentaire	6	2	–	8
Arts et Culture	1	2	–	3
Commerce de détail	2	0	–	2
Environnement	0	6	–	6
Financement	5	0	–	5
Immobilier collectif	8	0	–	8
Loisirs et tourisme	4	11	–	15
Médias et communication	1	1	–	2
Ressources naturelles	3	1	–	4
Santé	0	5	–	5
Services aux entreprises	0	1	–	1
Services aux personnes	7	44	1	52
Infrastructures collectives	1	0	–	1
Technologie de l'information	1	0	–	1
Transport	1	3	–	4
International	0	1	–	1
Total	40	77	1	118

Dans la prochaine partie du chapitre, nous allons présenter les types de coopératives.

5.3 Les types de coopératives

Le tableau 9 présente le nombre et le pourcentage de coopératives selon les différents types de coopératives. Selon les données recueillies dans les entreprises répondantes, les coopératives de solidarité dominent nettement avec 33 % des entreprises répondantes; viennent ensuite les coopératives d'habitation avec 20 %, les coopératives de travail avec 15 %, les coopératives de consommation avec 13 % et finalement les coopératives de production avec seulement 3 %, c'est-

à-dire une seule coopérative. Les entreprises qui ont répondu *autres* représentent 16 % des répondants. Au niveau des différences entre milieux urbains et ruraux, les coopératives de travail et de consommation semblent plus présentes dans les milieux ruraux, alors que les coopératives d’habitation sont clairement concentrées dans les milieux urbains. Les coopératives de solidarité se retrouvent presque en parts égales entre les milieux ruraux et urbains et la seule coopérative de production se situe en milieu rural. Le tableau 9 permet aussi de comparer les données sur les coopératives répondantes par rapport au nombre et au pourcentage de coopératives existantes selon les différents types. Dans l’échantillon recueilli, les coopératives de solidarité et celles dans la catégorie *autres* apparaissent surreprésentées, tandis que les coopératives de travail et d’habitation semblent sous-représentées par rapport aux pourcentages de ces types de coopératives.

Tableau 9
Le nombre et le pourcentage de coopératives selon les différents types de coopératives, les milieux urbains et ruraux et les MRC

Type de coopérative / Territoire	Solidarité	Travail	Consommation	Production	Habitation	Autres	Total
Nb total des répondants	13	6	5	1	8	7	40
% par catégorie	33	15	13	3	20	16	100
Nb total sur le territoire ¹³	32	43	36	14	64	9	198
% par catégorie	16	22	18	1	32	1	100
Urbain	7	2	1	0	6	3	19
Rural	6	4	4	1	2	4	21
Lac-Saint-Jean-Est	1	2	1	1	1	1	7
Saguenay	4	1	1	0	6	3	15
Fjord du Saguenay	2	1	2	0	1	1	7
Domaine-du-Roy	4	1	0	0	0	0	5
Maria-Chapdelaine	2	1	1	0	0	2	6

Dans la prochaine section du chapitre nous allons présenter les territoires d’intervention des entreprises d’ÉS, l’appartenance à des regroupements ainsi que les années où ont débuté les activités des entreprises.

¹³ Selon les données statistiques de 2007 provenant du site Internet du MDEIE disponible au <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2194>

5.4 Les territoires d'intervention, l'appartenance à des regroupements et l'année d'incorporation Les types de coopératives

Le tableau 10 présente les différents territoires d'intervention des entreprises d'ÉS selon le statut juridique. Nous pouvons remarquer que 3 organismes ont un territoire d'intervention à l'échelle de quartier (3 % des répondants), 45 à l'échelle municipale (38 % des répondants), 21 à l'échelle des MRC (18 % des répondants), et 27 à l'échelle régionale (23 % des répondants). À l'échelle provinciale, on retrouve 10 entreprises représentant 8 % des répondants, tandis qu'à l'échelle pancanadienne on retrouve une seule entreprise et finalement 7 à l'échelle internationale (6 % des répondants). Les échelons municipaux et régionaux et ceux des MRC dominent donc nettement les territoires d'intervention des entreprises d'ÉS au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En ce sens, les entreprises d'économie sociale apparaissent essentiellement comme des entreprises à vocation municipale, régionale et sous-régionale sur les territoires des MRC. Les autres territoires d'intervention semblent plus marginaux pour les entreprises répondantes. Cela semble confirmer une des perceptions des entreprises d'économie sociale qui sont considérées comme des entreprises ayant un fort ancrage territorial et communautaire à l'échelle locale.

Tableau 10
Le nombre d'entreprises selon le territoire d'intervention et
selon le statut juridique des entreprises d'ÉS

Territoire d'intervention	Coopérative	OBNL	Mutuelle	Pas de réponse	Total	%
Quartier	3	0	0	–	3	3
Municipal	17	28	0	–	45	38
MRC	2	19	0	–	21	18
Régional	8	18	1	–	27	23
Provincial	4	6	0	–	10	8
Pancanadien	0	1	0	–	1	0,8
International	3	4	0	–	7	6
Pas de réponse	3	–	–	1	4	3,3
Total	40	76	1	1	118	100

Le tableau 11 présente les années où les entreprises d'économie sociale ont commencé leurs opérations selon les milieux urbains et ruraux, selon les territoires des MRC et selon les statuts juridiques des entreprises. Il ressort de ce tableau que le nombre d'entreprises d'économie sociale qui ont commencé leurs opérations avant 1969 était plus important dans les milieux ruraux que les milieux urbains. Cependant, à compter des années 1970 jusqu'à 1989, c'est la

tendance inverse qu'on observe puisqu'elles sont trois fois plus nombreuses à amorcer leurs opérations dans les milieux urbains pendant cette période. Cette tendance va se poursuivre également dans les années 1990 à 2009.

Toutefois, en observant les chiffres à l'échelle des MRC, nous pouvons déceler des différences notables entre les divers territoires. Dans Saguenay et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, c'est-à-dire les MRC les plus urbaines, il est possible de constater que la croissance la plus marquée pour le début des opérations des entreprises d'ÉS a lieu entre les années 1970 et 1989. Dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et du Domaine-du-Roy, il y a une progression à la fois légère, mais continue d'une période à l'autre. Tandis que dans la MRC de Maria-Chapdelaine, c'est véritablement à compter des années 1990 qu'il y a eu davantage d'entreprises qui ont amorcé leurs opérations. Finalement, concernant les statuts juridiques des entreprises, nous observons que la croissance des coopératives a été plus grande à partir des années 1990, alors que celle des OBNL a été plus importante entre 1970 et 1989. À compter des années 1990, nous pouvons déceler une diminution du nombre d'OBNL qui démarrent leurs opérations. Malgré cela, le nombre d'entreprises d'économie sociale, tous types confondus, qui commencent leurs opérations, semble se maintenir pendant ces deux périodes. C'est plutôt le type d'entreprise qui change, les coopératives étant moins nombreuses à démarrer dans les années 1970 et 1980 et plus nombreuses dans les années 1990 et 2000, et inversement pour les OBNL.

Tableau 11
Les années du début des opérations des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux, selon le territoire des MRC et selon le statut juridique

Année d'opération / Territoire / Statut juridique		1969 et moins	1970 à 1989	1990 à 2009	Total
Milieux urbains et ruraux	Urbain	6	38	29	73
	Rural	8	12	16	36
	Total	14	50	45	109
MRC	Saguenay	4	26	19	49
	Fjord du Saguenay	4	5	6	15
	Lac-Saint-Jean-Est	4	15	8	27
	Domaine-du-Roy	1	3	4	8
	Maria-Chapdelaine	1	1	8	10
	Total	14	50	45	109
Statut juridique	Coopérative	9	10	16	35
	Organisme sans but lucratif	5	39	29	73
	Mutuelle	0	1	0	1
	Total	14	50	45	109

Le tableau 12 montre l'affiliation des entreprises d'économie sociale à des regroupements selon l'échelle d'intervention géographique de ceux-ci et selon les territoires des MRC. Sur les 118 entreprises qui ont répondu au questionnaire, 93 sont affiliées à un regroupement, c'est-à-dire 78,8 % des entreprises répondantes. De ces 93 entreprises, 61 d'entre elles appartiennent à deux regroupements et 34 à trois regroupements et 25 entreprises n'ont aucune affiliation. Le tableau montre aussi que 16, entreprises font partie d'un regroupement local, 36 (36,3 %) d'un regroupement régional, 37 (39,7 %) d'un regroupement provincial et 4 entreprises (4,3 %) sont affiliés à d'autres types de regroupement à l'échelle pancanadienne ou internationale. Les entreprises d'économie sociale de la région sont donc affiliées dans une plus grande proportion à des regroupements provinciaux avec près de 40 % des entreprises qui en font partie.

Par la suite, on retrouve par ordre d'importance les regroupements à l'échelle régionale (37,5 %) et locale (17,2 %). Ces proportions se reflètent sur les territoires des MRC, notamment sur ceux de Saguenay, du Fjord-du-Saguenay et de Lac-Saint-Jean-Est où l'on retrouve sensiblement les mêmes pourcentages selon les divers types de regroupement. Les MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine présentent cependant quelques différences notables, puisque l'on n'y retrouve pas d'affiliation à l'échelle locale et l'affiliation à des regroupements régionaux apparaît plus importante que celle à des regroupements provinciaux. En définitive, ces données montrent que les entreprises d'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont affiliées à des regroupements dans une proportion de près de 80 % et près de 40 % de ces affiliations sont à l'échelle provinciale, et à peu près le même pourcentage à l'échelle régionale.

Tableau 12
L'affiliation à des regroupements selon
l'échelle géographique et selon les territoires de MRC

MRC \ Échelle géographique	Local	%	Régional	%	Provincial	%	Autre	%	Total	%
Saguenay	9	20,4	16	36,3	19	43,1	0	–	44	47,3
Fjord-du-Saguenay	2	18,1	4	36,3	5	45,4	0	–	11	11,8
Lac-Saint-Jean-Est	5	22,7	6	27,2	8	36,3	3	13,6	22	23,6
Domaine-du-Roy	0	–	6	75	2	25	0	–	8	8,6
Maria-Chapdelaine	0	–	4	50	3	37,5	1	12,5	8	8,6
Total	16	17,2	36	37,5	37	39,7	4	4,3	93	

6 L'EMPLOI AU SEIN DES ENTREPRISES D'ÉS

Le présent chapitre du rapport traite des données sur l'emploi et les ressources humaines au sein des entreprises d'économie sociale. Parmi les données traitées, on trouvera notamment celles sur le nombre d'emplois, le taux horaire, l'embauche du personnel, l'ancienneté, l'âge moyen du personnel et la scolarité.

6.1 Le nombre d'emplois

Le tableau 13 présente le type d'emploi selon le genre. Tout d'abord, on y voit le type d'emploi selon les milieux urbains et ruraux. Le nombre d'emplois totaux occupés par des femmes en milieu urbain est de 845 tandis que le nombre d'emplois en milieu rural est de 478, pour un total de 1 323 emplois occupés par des femmes dans les entreprises régionales d'économie sociale. De ce nombre, 825 sont des emplois à temps plein régulier, 255 sont des emplois à temps partiel régulier, 171 sont des emplois contractuels et 72 sont des emplois à temps partiel contractuel. Pour ce qui est du nombre d'emplois occupés par des hommes, on retrouve 353 emplois à temps plein régulier, 156 à temps partiel régulier, 213 à temps plein contractuel et 39 à temps partiel contractuel, pour un total de 761 emplois. Le nombre d'emplois en milieu urbain occupés par des hommes est de 242 et de 519 en milieu rural. Nous constatons ainsi que le nombre d'emplois occupés par les hommes est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, contrairement aux emplois occupés par les femmes qui sont beaucoup plus nombreux en milieu urbain. Au total cependant, la répartition des emplois entre les milieux ruraux et urbains est assez semblable, c'est-à-dire 1 087 (52 %) pour le milieu urbain et 997 (48 %) pour le milieu rural. Au total, c'est donc plus de 2 000 emplois qui sont recensés dans les entreprises d'économie sociale, dont plus de la moitié sont à temps plein. De plus, il faut prendre en considération que ces chiffres pourraient probablement être multipliés par trois ou quatre compte tenu du fait que le taux de réponse est de 24 %.

La différence entre les emplois selon le genre entre le milieu rural et le milieu urbain peut sans doute s'expliquer en partie par le fait que les emplois dans le domaine des ressources naturelles sont davantage concentrés en milieu rural et que ce sont les hommes qui occupent traditionnellement ces postes dans une plus grande proportion. Lorsque l'on examine les données à l'échelle des MRC, on y voit que 826 emplois (40 % des emplois) se trouvent à Saguenay et 644 sont occupés par des femmes et 182 par des hommes. Dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, on retrouve 319 emplois (15 %) et 223 de ces emplois sont occupés par des hommes et 96 par des femmes. Il s'agit de la seule MRC où le nombre d'emplois occupés par des hommes est plus important que celui occupé par des femmes. Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, on retrouve 281 emplois occupés par des femmes et 270 emplois occupés par des hommes

pour un total de 551 emplois (26 % des emplois). Dans la MRC du Domaine-du-Roy, il y a 130 emplois occupés par des femmes et 58 occupés par des hommes pour un total de 188 emplois (9 % des emplois) dans cette MRC. Enfin, dans la MRC de Maria-Chapdelaine on retrouve 172 emplois occupés par des femmes et 28 emplois occupés par des hommes pour un total de 200 emplois (9 % des emplois). La majorité des emplois occupés par les hommes se retrouvent donc dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Lac-Saint-Jean-Est et à Saguenay. Quant aux types d'emploi, on peut constater qu'ils sont constitués en majorité par des emplois de type régulier à temps plein, c'est-à-dire occupés à 39,5 % par des femmes et à 16,9 % par des hommes, pour un total de 56,4 % pour les deux sexes.

Tableau 13
Nombre d'emplois selon le genre, le type d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC

Territoire	Nb de femmes					Nb d'hommes					Total
	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Total femmes	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Total hommes	
Urbain	556	160	86	43	845	137	42	51	12	242	1 087 52 %
Rural	269	95	85	29	478	216	114	162	27	519	997 48 %
Total	825	255	171	72	1 323	353	156	213	39	761	2 084
%	63	19	13	5	100	46	20	28	5	100	100 %
Saguenay	410	118	79	37	644	88	39	44	11	182	826 40 %
Fjord-du-Saguenay	20	13	54	9	96	67	53	103	0	223	319 15 %
Lac-Saint-Jean-Est	201	54	17	9	281	156	60	32	22	270	551 26 %
Domaine-du-Roy	73	27	15	15	130	33	4	15	6	58	188 9 %
Maria-Chapdelaine	121	43	6	2	172	9	0	19	0	28	200 10 %
Total	825	255	171	72	1 323	353	156	213	39	761	2 084
%	40	12	8	3	64	17	7	10	2	37	100

Le tableau 14 présente les données concernant le nombre d'emplois selon le genre, le type d'emploi et les secteurs d'activité principale. Ce tableau montre les secteurs d'activité où sont concentrés les emplois féminins et masculins. Il est possible de constater que les emplois occupés par les femmes dans les entreprises d'économie sociale sont majoritairement concentrés dans les secteurs des arts et de la culture, du commerce de détail, du financement, des loisirs et du tourisme, de la santé et des services aux personnes. Il y a des emplois occupés par les femmes dans les autres secteurs comme l'agroalimentaire, l'environnement, les médias, etc., mais dans une proportion moindre que celle des secteurs d'activité déjà énumérés. Les emplois occupés par les hommes se retrouvent majoritairement dans les secteurs d'activité de l'agroalimentaire, de l'environnement, des médias et communications, des ressources naturelles et du transport. À l'exemple des femmes, il y a des emplois occupés par des hommes dans certains autres secteurs comme ceux des arts et la culture, du financement, du commerce, des loisirs et du tourisme, de la santé et des services aux personnes, mais dans une proportion plus faible que pour les femmes.

Analysées globalement, ces données montrent que les femmes travaillent majoritairement dans les secteurs des services où les emplois sont traditionnellement de moins grande qualité sur le plan des salaires et des conditions de travail, tandis que les emplois des hommes se concentrent davantage dans les secteurs de l'exploitation des ressources et de la transformation et dans le secteur agroalimentaire. Dans ces derniers secteurs d'emploi, les salaires peuvent être plus élevés malgré les conditions du marché qui peuvent affecter de façon cyclique et saisonnière les emplois, notamment dans le secteur de l'exploitation des ressources naturelles. Ces données confirment également l'explication avancée précédemment sur la plus grande proportion des emplois des femmes en milieu urbain et celles des hommes en milieu rural. En effet, les emplois dans les secteurs des services se concentrent davantage en milieu urbain, tandis que les emplois dans les secteurs de l'exploitation des ressources naturelles se retrouvent surtout dans les milieux ruraux.

Tableau 14
Nombre d'emplois selon le genre, le type d'emploi par secteurs d'activité principale

Genre	Nb de femmes					Nb d'hommes					Total	
	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Total femmes	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Total hommes		
Secteur d'activité principale / Type d'emploi												
Agroalimentaire	59	29	10	6	104	132	57	32	22	243	347	
Arts et Culture	0	5	8	1	14	2	0	3	0	5	19	
Commerce de détail	11	4	0	5	20	4	1	0	2	7	27	
Environnement	28	7	13	0	48	38	2	22	0	62	110	
Financement	129	7	0	0	136	9	0	0	0	9	145	
Immobilier collectif	0	2	0	0	2	2	1	0	0	3	5	
Loisirs et tourisme	11	11	114	34	170	9	2	49	10	70	240	
Médias et communication	2	3	0	0	5	6	4	2	0	12	17	
Ressources naturelles	1	0	5	0	6	60	0	63	0	123	129	
Santé	13	4	3	2	22	6	1	0	0	7	29	
Transport	4	2	0	0	6	29	3	0	0	32	38	
Services aux personnes	561	181	16	24	782	52	85	42	5	184	966	
Services aux entreprises	3	0	0	0	3	2	0	0	0	2	5	
International	3	0	2	0	3	2	0	0	0	2	5	
Total	825	255	171	72	1 323	353	156	213	39	761	2 084	

6.2 Le taux horaire moyen

Le tableau 15 présente les données sur le taux horaire moyen selon le genre et selon les milieux urbains et ruraux et les territoires des MRC. De façon générale, on peut constater des disparités entre les milieux urbains et ruraux selon le type d'emploi. Ainsi, le taux horaire pour les emplois à temps régulier et à temps partiel contractuel occupés par les femmes est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette disparité tend à se réduire cependant pour les emplois à temps partiel régulier et à temps plein contractuel. À l'inverse, le taux horaire moyen des emplois à temps plein occupés par des hommes en milieu rural est plus élevé que celui en milieu urbain. Ce taux horaire moyen plus élevé en milieu rural se retrouve également pour les emplois à temps plein contractuel et à temps partiel contractuel. Seuls les emplois à temps partiel régulier présentent un taux horaire plus élevé en milieu urbain. La localisation selon le milieu rural ou urbain semble exercer une forte influence sur les disparités entre les taux horaires moyens des hommes et des femmes. Ainsi en milieu urbain, les femmes semblent jouir de taux horaires égaux ou légèrement supérieurs à ceux des hommes. En milieu rural c'est l'inverse, les hommes semblent obtenir de meilleurs taux horaires sauf pour les emplois à temps partiel régulier. Cependant, les écarts entre les taux horaires apparaissent plus grands qu'en milieu urbain et ce, à l'avantage des emplois occupés par des hommes. À l'échelle des MRC, nous pouvons observer que le taux horaire moyen apparaît nettement plus élevé dans trois MRC, dont celle de Saguenay et celle de Lac-Saint-Jean-Est qui sont les plus urbaines et celle de Maria-Chapdelaine.

Le taux horaire moyen apparaît plus bas que celui des autres taux dans la MRC du Fjord-du-Saguenay, autant pour les emplois occupés par des femmes que par des hommes. En valeur absolue, les taux horaires les plus élevés s'élevant à plus de 17 \$/h sont ceux obtenus pour des emplois à temps plein régulier occupés par des hommes dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de Maria-Chapdelaine. La dernière ligne du tableau, qui présente le total du taux horaire moyen, montre d'une façon générale que le taux horaire moyen des emplois occupés par les femmes est à peu près égal à celui des hommes, sauf pour deux types d'emploi où il est légèrement supérieur à celui des emplois occupés par les hommes, c'est-à-dire le taux horaire des emplois à temps régulier et à temps partiel contractuel. Cela démontre sans doute la particularité du milieu des entreprises d'économie sociale où les emplois sont occupés majoritairement par femmes et où les taux horaires sont égaux et parfois supérieurs à ceux des emplois occupés par les hommes. Les plus grandes disparités entre les taux horaires semblent davantage liées à la dimension territoriale, entre les milieux ruraux et urbains, où les taux horaires apparaissent plus élevés. Il faut toutefois noter que les valeurs les plus élevées se retrouvent dans deux MRC (Lac-Saint-Jean-Est et Maria-Chapdelaine), pour des emplois à temps plein occupés par des hommes. Il s'agit de secteurs ruraux où l'on retrouve des emplois liés aux ressources naturelles, emplois qui offrent traditionnellement des salaires plus élevés et qui sont habituellement occupés par des hommes. Les données présentées dans le tableau 14

avaient déjà permis de vérifier cette explication. Sur ce plan, les données récoltées dans ce portrait ne semblent pas différer de celles à plus large échelle qui mettent en évidence les disparités entre les emplois occupés par les femmes et par les hommes selon les secteurs d'emploi¹⁴. Regardons maintenant les mêmes types de données, mais classés par secteur d'activité principale; nous y verrons peut-être la confirmation plus précise des données et des explications présentées dans le tableau 16.

¹⁴ Selon le portrait régional du CSF, en 2005, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 59,5 % du revenu moyen d'emploi des hommes. Il était de 21 633 \$ chez les femmes, comparativement à 36 352 \$ chez les hommes. L'écart constaté dans la région est l'un des plus importants au Québec, tout juste derrière celui de la Côte-Nord, qui arrive en tête. (Voir portrait sur http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/enregions/?F=saguenay_lac_st_jean&rub=1&ma=12)

Tableau 15
Taux horaire moyen selon le genre, le type d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC

Territoire	Taux horaire moyen femme (\$)				Taux horaire moyen homme (\$)			
	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel
Urbain	14,54	12,20	10,19	12,17	14,32	10,87	9,07	8,00
Rural	13,48	12,03	10,33	9,17	15,51	8,81	12,45	13,50
Saguenay	14,60	11,70	9,05	12,25	14,30	11,47	8,36	11,00
Fjord du Saguenay	11,04	11,60	10,17	8,50	9,30	8,25	13,12	-
Lac-Saint-Jean-Est	15,62	12,78	12,67	11,00	17,30	8,64	11,00	12,33
Domaine-du-Roy	13,70	9,45	12,50	9,00	15,23	11,30	12,40	-
Maria-Chapdelaine	13,73	14,51	9,79	12,00	17,46	-	11,75	-
Nb d'entreprises répondantes	63	38	26	9	40	16	19	5

Le tableau 16 présente des données sur le taux horaire moyen, selon le genre, par type d'emploi et selon le secteur d'activité principale. Ce tableau permet de constater que le taux horaire moyen des femmes est systématiquement plus bas que celui des hommes dans presque tous les secteurs d'activité, sauf ceux des services aux personnes et de l'international où il est légèrement plus élevé. On retrouve la parité salariale dans certains secteurs comme ceux des services aux entreprises et des médias et communication. De plus, il ressort que les secteurs d'activité où les emplois occupés par des femmes sont concentrés, c'est-à-dire ceux des arts et de la culture, du commerce de détail, du financement, des loisirs et du tourisme, de la santé et des services aux personnes sont parmi les secteurs où les salaires apparaissent les moins élevés, sauf celui du financement. Cependant, dans les secteurs où les salaires sont les plus élevés, notamment ceux du financement et de l'agroalimentaire il ressort que les salaires des femmes sont là aussi moins élevés que ceux des hommes. Nous pouvons constater la même réalité dans les secteurs où les salaires sont un peu moins élevés, notamment ceux des loisirs et du tourisme et de l'environnement où les salaires des hommes sont plus élevés que ceux des femmes. Ces données montrent que dans un même secteur d'activité les disparités salariales entre les femmes et les hommes subsistent. Ainsi, les disparités salariales induites par les secteurs d'activité n'expliquent pas totalement les différences de salaires entre les hommes et les femmes. Il s'agit plutôt de l'inégalité historique et persistante qui subsiste entre les salaires des hommes et des femmes dans presque tous les secteurs d'activité qui se retrouvent dans les entreprises d'économie sociale du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il faut souligner que le seul secteur où cette tendance semble inversée est celui des services aux personnes. D'ailleurs, l'importance de ce secteur d'activité, tant en nombre d'entreprises que d'emploi (966 emplois), explique peut-être le fait qu'au total les disparités des taux horaires entre les hommes et les femmes ne soient pas plus importantes comme nous avons pu le constater dans le tableau 15.

Tableau 16
Taux horaire moyen selon le genre, le type d'emploi et par secteurs d'activité principale

Taux horaire selon le secteur d'activité / Type d'emploi	Taux horaire moyen femme (\$)				Taux horaire moyen homme (\$)			
	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps plein contractuel	Temps partiel contractuel
Agroalimentaire	18,42	15	12,50	9,50	20,87	12	13	10
Arts et Culture	7,75	-	-	-	10	-	-	-
Commerce de détail	10,46	8,38	-	8	10,90	8,50	-	8
Environnement	12,17	10	11,75	-	14,61	8	11,75	-
Financement	21,50	13,83	-	-	35,50	-	-	-
Immobilier collectif	-	10	-	-	-	10	-	-
Loisirs et tourisme	16,65	10	10,43	8,50	18,72	-	10,66	17
Médias et communication	14	15,50	-	-	14	15,50	8,50	-
Ressources naturelles	15,38	-	14,5	-	18	-	17	-
Santé	12,76	14,72	10,44	12	-	-	-	-
Transport	15	-	-	-	16,54	-	-	-
Services aux personnes	13,91	12,07	8,82	13,67	12,29	11,12	8,83	8
Services aux entreprises	15,25	13	-	-	15,25	15	-	-
International	19	-	16	-	18	-	-	-
Nombre d'entreprises répondeantes	63	38	26	9	40	16	19	6

6.3 Les postes de direction et d'insertion

Le tableau 17 montre le nombre de postes de direction et d'insertion à temps plein et à temps partiel selon le genre. Il ressort de ce tableau qu'il y a 120 postes de direction à temps plein occupés par des femmes et 69 occupés par des hommes. En milieu rural le nombre de postes de direction occupés par les femmes est plus élevé avec 62 postes et 58 en milieu urbain, alors qu'en milieu urbain c'est le nombre de postes occupés par les hommes qui est le plus élevé avec 37 postes et 32 en milieu rural. Le nombre de postes de direction à temps partiel est beaucoup moins important et cela, tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, comparé l'un à l'autre, le nombre de postes de direction à temps partiel occupés par les femmes est plus élevé puisqu'il s'élève à 10 postes alors que le nombre de postes occupés par les hommes est de quatre.

Concernant le nombre d'emplois d'insertion à temps partiel et à temps plein occupés par des femmes, ces emplois sont localisés essentiellement en milieu urbain puisque l'on ne dénombre aucun de ces postes occupés par des femmes en milieu rural. Les postes d'insertion occupés par les hommes se répartissent plus équitablement entre les milieux ruraux et urbains. On retrouve 27 de ces postes en milieu urbain et 20 en milieu rural. Il n'y a aucun poste d'insertion à temps partiel occupé par les hommes. En définitive, le tableau 17 montre que les postes de direction sont majoritairement occupés par les femmes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette tendance est présente dans toutes les MRC, sauf celle du Fjord-du-Saguenay où l'on retrouve un nombre égal de femmes et d'hommes occupant des postes de direction. Le nombre de postes d'insertion occupés par les hommes est plus important que celui des femmes. Dans le cas des femmes, les postes d'insertion se trouvent uniquement en milieu urbain, alors que pour les hommes ils se répartissent entre les milieux ruraux et urbains. On retrouve en grande majorité les postes d'insertion dans Saguenay et la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Tableau 17

Le nombre d'emplois selon le genre et les postes de direction et les postes d'insertion à temps plein et à temps partiel

Territoire \ Nb d'emplois	Poste occupé par des femmes					Poste occupé par des hommes						
	Direction temps plein	Direction temps partiel	Total Direction	Insertion temps plein	Insertion temps partiel	Total Insertion	Direction temps régulier	Direction temps partiel	Total Direction	Insertion temps plein	Insertion temps partiel	Total Insertion
Urbain	58	4	62	30	4	34	37	2	39	27	0	27
Rural	62	6	68	0	0	0	32	2	34	20	0	20
Total des emplois	120	10	130	30	4	34	69	4	73	47	0	47
Saguenay	37	4	41	24	3	27	27	2	29	13	0	13
Fjord-du-Saguenay	10	0	10	0	0	0	9	1	10	1	0	1
Lac-Saint-Jean-Est	48	3	51	2	0	2	20	1	21	21	0	21
Domaine-du-Roy	8	2	10	2	0	2	6	0	6	5	0	5
Maria-Chapdelaine	17	1	18	2	1	3	7	0	7	7	0	7
Total des emplois	120	10	130	30	4	34	69	4	73	47	0	47
Total des entreprises répondantes	61	10	71	16	3	19	39	3	42	15	0	15

6.4 Les conditions socio-économiques des employés lors de l'embauche

Le tableau 18 présente les données sur le nombre d'employés éloignés du marché du travail, au chômage, prestataires de la solidarité sociale, habitant hors de la région lors de l'embauche ainsi que le nombre d'employés envisagés pour l'embauche selon les territoires urbains et ruraux et les territoires des cinq MRC. Le tableau 18 montre ainsi que le nombre d'employés éloignés du marché du travail lors de l'embauche est plus important en milieu urbain avec 25 personnes et 11 en milieu rural. Pour ce qui est du nombre d'employés au chômage lors de l'embauche c'est la tendance inverse qui se dégage avec 95 personnes embauchées en milieu rural et 39 en milieu urbain. Le nombre d'employés prestataires de la solidarité sociale est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, puisque 25 personnes bénéficiaires du programme se trouvaient en milieu urbain et sept étaient en milieu rural. Le nombre d'employés habitant hors région lors de l'embauche est légèrement plus élevé en milieu rural avec 14 employés et 10 en milieu urbain. Enfin, le nombre d'employés envisagés pour l'embauche est presque égal avec 53 pour le milieu urbain et 52 pour le milieu rural.

Ces données, qui concernent les milieux ruraux et urbains, se reflètent à l'échelle des territoires des cinq MRC. Ce qui ressort le plus pour Saguenay, c'est le plus grand nombre de personnes embauchées qui étaient éloignées du marché du travail, en chômage et prestataires de la solidarité sociale. Par contre, le nombre de personnes provenant de l'extérieur est très faible à Saguenay. Pour la MRC du Fjord-du-Saguenay, ce qui ressort le plus c'est le grand nombre de personnes au chômage lors de l'embauche, soit 71 personnes, alors qu'on ne retrouvait aucun employé prestataire de la solidarité sociale. Le nombre de personnes embauchées et provenant de l'extérieur de la région est également plus important. Pour les trois autres MRC, il y a peu d'éléments notables si ce n'est que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est l'endroit où se retrouve le plus grand nombre d'employés envisagés pour l'embauche avec 48 personnes. Il faut noter de plus, qu'aucune personne provenant de l'extérieur du territoire régional n'a été embauchée dans la MRC du Domaine-du-Roy et qu'aucune personne prestataire de la solidarité sociale n'a été recrutée dans la MRC de Maria-Chapdelaine. En définitive, le profil des personnes embauchées avec des difficultés d'employabilité varie selon les territoires urbains et ruraux. Saguenay se démarque avec le plus grand nombre d'employés embauchés qui étaient prestataires de la solidarité sociale et éloignés du marché du travail, cela semble correspondre à la problématique de concentration de la pauvreté souvent observée en milieu urbain, particulièrement à Saguenay. (Tremblay, 2004) La problématique du chômage semble affecter particulièrement le milieu rural, notamment la MRC du Fjord-du-Saguenay où les emplois saisonniers sont peut-être plus importants que dans certains autres territoires. À cet égard, les entreprises d'économie sociale semblent jouer un rôle important tant en milieu urbain que rural. Il faut noter cependant le petit nombre d'entreprises qui ont répondu à cette question.

Tableau 18

Le nombre d'emplois éloignés du marché du travail, au chômage, sur la solidarité sociale, habitant hors région et envisagé pour l'embauche selon les territoires

Territoire \ Nb d'employés	Éloigné du marché du travail lors de l'embauche	Au chômage lors de l'embauche	Prestataire de la solidarité sociale lors de l'embauche	Habitant hors région lors de l'embauche	Envisagé pour l'embauche
Urbain	25	39	25	10	53
Rural	11	95	7	14	52
Total des emplois	36	134	32	24	105
Saguenay	12	24	25	3	26
Fjord du Saguenay	5	71	0	10	2
Lac-Saint-Jean-Est	6	16	4	8	48
Domaine-du-Roy	4	14	3	0	10
Maria-Chapdelaine	9	9	0	3	20
Total des emplois	36	134	32	24	105
Nb total d'entreprises répondantes	15	28	13	11	28

6.5 L'ancienneté

Le tableau 19 montre l'ancienneté selon les différents types d'emploi. À la lecture des données, nous pouvons constater qu'il y a une gradation dans le nombre moyen d'années d'ancienneté, en fonction de la qualité et des conditions d'emploi. En effet, plus la qualité et les conditions d'emploi sont bonnes et plus le nombre moyen d'années d'ancienneté est élevé. Ainsi, les postes de direction sont ceux où le nombre moyen d'années d'ancienneté est le plus grand; viennent par la suite, par ordre décroissant, les postes à temps plein, les postes à temps partiel, les postes d'insertion et les autres postes. Cette tendance semble être observable dans l'ensemble des territoires qu'ils soient ruraux ou urbains et dans l'ensemble des territoires des MRC et de

Saguenay. La seule exception notable est le nombre moyen d'années d'ancienneté des postes d'insertion en milieu rural avec 8,5 années, qui est beaucoup plus grand que celui en milieu urbain qui est de 3,7 années. Il faut souligner également qu'en moyenne l'ancienneté dans les milieux ruraux est légèrement plus élevée qu'en milieu urbain sauf pour les postes à temps partiel. De plus, à l'échelle des territoires des MRC, c'est Saguenay et la MRC de Maria-Chapdelaine où l'on retrouve le nombre moyen d'années d'ancienneté le plus élevé, quelles que soient les catégories de postes.

Tableau 19
L'ancienneté selon les types d'emploi, les milieux urbains et ruraux et les territoires de MRC

Territoire \ Nb moyen d'année d'ancienneté	Poste de direction	Poste à temps plein	Poste à temps partiel	Poste d'insertion	Autres postes
Urbain	8,87	7,58	6,43	3,71	3,60
Rural	10,65	8,70	3,77	8,50	5,00
Saguenay	10,36	9,07	7,28	6,00	2,67
Fjord-du-Saguenay	8,33	7,44	3,25	–	1,00
Lac-Saint-Jean-Est	9,63	7,29	4,55	4,75	–
Domaine-du-Roy	5,29	4,00	2,75	2,00	–
Maria-Chapdelaine	10,17	7,29	6,00	5,00	6,33
Nb total d'entreprises répondantes	66	60	41	9	7

6.6 La scolarité

Le tableau 20 permet d'observer que la majorité des postes de direction étaient occupés par des femmes de niveau universitaire dans 40 entreprises. Parmi celles-ci, 28 se situaient en milieu urbain et 12 en milieu rural. Les entreprises où les postes de direction étaient occupés en majorité par des femmes détenant un diplôme collégial étaient au nombre de 26, dont 15 en milieu urbain et 11 en milieu rural. Les entreprises où les postes de direction étaient occupés majoritairement par des femmes possédant un diplôme d'études secondaires étaient au nombre de 12, dont six en milieu urbain et six en milieu rural. Enfin, il y avait une seule entreprise où le poste de direction était occupé par une personne ne possédant pas de diplôme d'études secondaires. Nous pouvons constater ainsi qu'il y a un lien direct entre le niveau de scolarité et l'accession à des postes de direction. Les postes de direction sont occupés par des personnes détenant un diplôme de niveau universitaire dans 51 % des entreprises, alors que les personnes possédant un diplôme d'études collégiales se retrouvent dans 33 % des entreprises, celles avec un diplôme d'études secondaires dans 15 % des entreprises et celles sans diplôme d'études

secondaires dans 1 % des entreprises. Le niveau de scolarisation apparaît plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural pour les postes de direction. L'écart entre les milieux rural et urbain est plus grand pour le niveau universitaire que pour le niveau collégial. Les disparités tendent à se réduire au niveau du diplôme d'études secondaires et la seule personne qui ne possède pas de diplôme d'études secondaires et qui occupe un poste de direction se trouve en milieu urbain.

Par ailleurs, pour la catégorie des emplois à temps plein, il ressort du tableau 20 que les entreprises où l'on retrouve une majorité de femmes avec un diplôme universitaire sont au nombre de 18, dont 14 en milieu urbain et quatre en milieu rural. Les entreprises qui emploient une majorité de femmes possédant un niveau de scolarité collégial sont au nombre de 38 et 25 de celles-ci se trouvent en milieu urbain et 13 en milieu rural. Les entreprises où la majorité des employées possèdent un diplôme d'études secondaires sont au nombre de 26, et parmi celles-ci 15 se trouvent en milieu urbain et 11 en milieu rural. Finalement, il n'y a qu'une seule entreprise où la majorité des employées à temps plein ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires et celle-ci se situe en milieu urbain. Dans la catégorie des emplois à temps plein, les employées qui ont un niveau de scolarité collégial en majorité se retrouvent donc dans un plus grand nombre d'entreprises. Exprimées en pourcentage ces données permettent de voir que les personnes détenant majoritairement un diplôme universitaire se retrouvent dans 22 % des entreprises, les travailleuses possédant un diplôme collégial dans 46 % des entreprises, celles avec un diplôme d'études secondaires dans 31 % des entreprises et celles sans diplôme d'études secondaires dans 1 % des entreprises. À l'exemple des postes de direction, le niveau de scolarité apparaît moins élevé dans les entreprises en milieu rural qu'en milieu urbain, et cela est observable tant pour les niveaux de scolarité universitaire, collégial que secondaire. Dans la catégorie des emplois à temps plein, l'écart entre les milieux urbains et ruraux s'accroît en même temps que le niveau de scolarité.

Enfin, la dernière catégorie d'emploi chez les femmes est celle des emplois à temps partiel. Dans cette catégorie d'emploi, le tableau 20 montre que les entreprises qui ont une majorité d'employées à temps partiel de niveau collégial sont en plus grand nombre. Ces entreprises sont au nombre de 26, dont 17 se situent en milieu urbain et neuf en milieu rural. Les entreprises qui ont une majorité d'employées à temps partiel qui possèdent un diplôme d'études secondaires sont au nombre de 21 dont 10 se trouvent en milieu urbain et 11 en milieu rural. Viennent ensuite les entreprises qui ont une majorité d'employées à temps partiel possédant un niveau de scolarité universitaire. On en dénombre neuf, dont huit se situent en milieu urbain et une en milieu rural. De plus, on retrouve sept entreprises où la majorité des employées à temps partiel n'ont pas de diplôme de niveau secondaire. Cinq de ces entreprises se trouvent en milieu rural et deux en milieu urbain. La majorité des entreprises se retrouvent donc avec des employées à temps partiel montrant un niveau de scolarité collégial ou secondaire. Les données en pourcentage, présentées dans le tableau 20, montrent que les travailleuses occupant un emploi à temps partiel et détenant majoritairement un diplôme universitaire se retrouvent dans 14 % des

entreprises, les personnes possédant un diplôme collégial dans 41 % des entreprises, celles avec un diplôme d'études secondaires dans 33 % des entreprises et celles sans diplôme d'études secondaires dans 11 % des entreprises. Pour cette catégorie d'emploi aussi, le niveau de scolarité apparaît plus élevé en milieu urbain que rural, sauf pour le niveau secondaire qui est semblable dans les milieux ruraux et urbains. Finalement, c'est dans cette catégorie d'emploi que l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises qui ont une majorité d'employées sans diplôme d'études secondaires et cela est nettement plus important en milieu rural. En dernier lieu, il faut noter que les réalités observées à l'échelle des milieux urbains et ruraux se reflètent en tout point à l'échelle des MRC selon qu'il s'agisse de MRC à dominante urbaine ou rurale.

Tableau 20
Nombre d'entreprises selon le niveau de scolarité majoritaire des femmes,
le type d'emploi, les territoires urbains et ruraux et les MRC

Type d'emploi Milieu urbain et rural et territoires de MRC \ Niveau de scolarité	Poste de direction					Poste à temps plein					Poste à temps partiel				
	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total
Milieu urbain	28	15	6	1	50	14	25	15	1	55	8	17	10	2	37
Milieu rural	12	11	6	0	29	4	13	11	0	28	1	9	11	5	26
Total des entreprises	40	26	12	1	79	18	38	26	1	83	9	26	21	7	63
% des entreprises	51	33	15	1	100	22	46	31	1	100	14	41	33	11	100
Saguenay	19	9	4	1	33	9	14	11	0	34	6	13	6	1	26
Fjord-du-Saguenay	4	5	4	0	13	0	5	5	0	10	0	4	3	1	8
Lac-Saint-Jean-Est	13	6	1	0	20	8	11	2	0	21	2	7	5	2	16
Domaine-du-Roy	0	4	1	0	5	0	3	3	1	7	0	0	2	3	5
Maria-Chapdelaine	4	2	2	0	8	1	5	5	0	11	1	2	5	0	8
Total des entreprises	40	26	12	1	79	18	38	26	1	83	9	26	21	7	63

Le tableau 21 présente le même type de données que celui du tableau 20, mais cette fois-ci pour les hommes. Pour les postes de direction, il ressort de cela qu'il y a 29 entreprises qui ont majoritairement des employés avec un diplôme universitaire; parmi celles-ci 19 sont en milieu urbain et 10 en milieu rural. On retrouve aussi 12 entreprises qui emploient majoritairement des travailleurs masculins avec un diplôme d'études collégiales, dont sept sont en milieu urbain et cinq en milieu rural. Le tableau 21 montre aussi qu'il y a quatre entreprises dont la majorité des employés masculins dans les postes de direction possèdent un diplôme d'études secondaires. Il n'y a qu'une seule entreprise où la majorité des postes de direction sont détenus par des hommes sans diplôme d'études secondaires. Ces données permettent d'observer que la scolarité de niveau universitaire se concentre davantage en milieu urbain qu'en milieu rural, alors que celle de niveau collégial est presque semblable en milieu rural et en milieu urbain chez les hommes. Le niveau de scolarité lié au diplôme d'études secondaires se retrouve également en plus grand nombre en milieu urbain qu'en milieu rural pour les postes de direction. Les données exprimées en pourcentage dans le tableau 21 montrent que, pour la catégorie des postes de direction, les travailleurs qui détiennent un diplôme universitaire se retrouvent dans 63 % des entreprises répondantes, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales dans 26 % des entreprises, alors que ceux qui ont un diplôme d'études secondaires se retrouvent dans 9 % des entreprises et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires dans 2 % des entreprises répondantes. C'est donc dire que les postes de direction sont occupés en grande partie par des travailleurs qui possèdent un diplôme universitaire.

Concernant les postes à temps plein, le tableau 21 permet de constater qu'il y a 11 entreprises au total où la majorité des employés à temps plein possèdent un diplôme universitaire. Parmi ces entreprises, neuf sont en milieu urbain et deux en milieu rural. On peut observer aussi qu'il y a 10 entreprises où la majorité des employés ont un diplôme d'études collégiales, de ce nombre sept entreprises sont localisées en milieu urbain et trois en milieu rural. Les employés qui possèdent majoritairement un diplôme d'études secondaires se retrouvent dans 13 entreprises dont sept sont en milieu urbain et 6 en milieu rural. Enfin, concernant les employés masculins qui travaillent à temps plein sans diplôme d'études secondaires, ils se retrouvent concentrés dans 10 entreprises dont six sont situées en milieu urbain et quatre en milieu rural. Dans la catégorie d'emploi à temps plein, les niveaux de scolarité les plus élevés semblent se concentrer, comme pour les autres catégories d'emploi, davantage en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, les données en pourcentage permettent d'observer que les postes à temps plein sont occupés par des travailleurs détenant un diplôme de niveau universitaire dans 24 % des entreprises, alors que les travailleurs qui possèdent un diplôme d'études collégiales se retrouvent dans 23 % des entreprises, ceux qui ont un diplôme d'études secondaires sont dans 30 % des entreprises et ceux sans diplôme d'études secondaires dans 23 % des entreprises. Ces données démontrent que les emplois à temps plein pour la main-d'œuvre masculine sont concentrés de façon majoritaire dans 53 % des entreprises où le niveau de scolarité ne dépasse pas le diplôme d'études secondaires.

La dernière catégorie d'emploi présentée dans le tableau 21 est celle des emplois à temps partiel. Le tableau montre qu'il y a quatre entreprises répondantes où une majorité des employés à temps partiel possèdent un diplôme universitaire. Ces quatre entreprises se retrouvent toutes en milieu urbain. Il y a également six entreprises où la majorité des employés masculins détiennent un diplôme d'études collégiales et parmi celles-ci, cinq se retrouvent en milieu urbain. Les employés possédant majoritairement un diplôme d'études secondaires se retrouvent dans 12 entreprises et sept d'entre elles sont localisées en milieu rural et cinq en milieu urbain. Finalement, il y a 10 entreprises où la majorité des employés masculins à temps partiel ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et ces entreprises se retrouvent en nombre égal en milieux rural et urbain. Les données exprimées en pourcentage permettent d'observer que les employés à temps partiel qui possèdent un diplôme universitaire se retrouvent dans 10 % des entreprises répondantes, ceux qui ont un diplôme collégial sont dans 33 % des entreprises, tandis que les travailleurs qui détiennent un diplôme d'études secondaires sont dans 31 % des entreprises et ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaire se retrouvent dans 26 % des entreprises. Il faut souligner que la main-d'œuvre masculine dans les emplois à temps partiel dont le niveau de scolarité ne dépasse pas le niveau secondaire se retrouve dans une majorité d'entreprises, c'est-à-dire 57 %. Pour la main-d'œuvre masculine, il semble ainsi y avoir un écart important de scolarité entre les postes de direction et les autres types, puisque les postes de direction se retrouvent en grande majorité (89 %) dans des entreprises où le niveau de scolarité est de niveau universitaire et collégial. Cet écart apparaît également entre les territoires ruraux et urbains, principalement pour les diplômés universitaires qui se trouvent dans les entreprises en milieu urbain. Finalement, il faut noter que la réalité des milieux urbains et ruraux se reflète à l'échelle des territoires de MRC et de Saguenay.

Tableau 21
Nombre d'entreprises selon le niveau de scolarité majoritaire
des hommes, le type d'emploi, les territoires urbains et ruraux et les MRC

Type d'emploi	Poste de direction					Poste à temps plein					Poste à temps partiel				
	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total
Milieu urbain et rural et territoires de MRC / Niveau de scolarité															
Milieu urbain	19	7	3	0	29	9	7	7	6	29	4	7	5	5	21
Milieu rural	10	5	1	1	17	2	3	6	4	15	0	6	7	5	18
Total des entreprises	29	12	4	1	46	11	10	13	10	44	4	13	12	10	39
% des entreprises	63	26	9	2	100	24	23	30	23	100	10	33	31	26	100 %
Saguenay	12	5	2	0	19	7	4	5	3	19	4	5	2	5	16
Fjord du Saguenay	1	4	1	0	6	0	0	3	1	4	0	3	0	2	5
Lac-Saint-Jean-Est	8	0	0	0	8	3	2	1	3	9	0	1	4	2	7
Domaine-du-Roy	3	2	0	1	6	1	1	2	2	6	0	2	5	1	8
Maria-Chapdelaine	5	1	1	0	7	0	3	2	1	6	0	2	1	0	3
Total des entreprises	29	12	4	1	46	11	10	13	10	44	4	13	12	10	39

Le tableau 22 permet de comparer les niveaux de scolarité des hommes et des femmes dans les entreprises d'économie sociale. Ainsi, les données en pourcentage permettent d'observer dans les postes de direction un écart de 12 % plus élevé entre le pourcentage des entreprises où les travailleurs masculins (63 % des entreprises) possèdent un diplôme universitaire et celui des entreprises où la main-d'œuvre féminine (51 % des entreprises) détient un diplôme universitaire. Cet écart s'amenuise cependant dans les autres types d'emploi à temps plein et à temps partiel. Dans les emplois à temps partiel, on observe que ce sont les femmes qui détiennent davantage un diplôme universitaire (14 % des entreprises). En ce qui concerne le diplôme collégial, nous pouvons observer que pour chacun des types d'emploi c'est la main-d'œuvre féminine qui possède de façon plus importante ce niveau de scolarité. Concernant le diplôme d'études secondaires, l'écart entre la main-d'œuvre féminine et masculine est davantage présent dans les postes de direction et ce sont les femmes qui détiennent de façon plus importante le diplôme d'études secondaires (15 % des entreprises). On constate enfin qu'il y a peu d'écart entre les hommes et les femmes pour les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires et qui occupent un poste de direction.

Concernant les emplois à temps plein, l'écart entre les hommes et les femmes est surtout observé pour le diplôme d'études collégiales et ce sont les femmes qui possèdent ce diplôme en plus fort pourcentage (46 % des entreprises), c'est-à-dire le double de celui des hommes qui est de 23 %. Il faut noter aussi l'écart important entre les hommes et les femmes concernant les personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires, soit 1 % pour les femmes et 23 % pour les hommes.

Finalement, pour les emplois à temps partiel l'écart entre les hommes et les femmes revient également pour les diplômés d'études collégiales, soit 41 % pour les femmes et 31 % pour les hommes, ainsi que pour les personnes sans diplômes d'études secondaires, c'est-à-dire 11 % pour les femmes et 26 % pour les hommes. Donc, ce sont davantage les hommes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et ce, pour tous les types d'emploi.

En résumé, les femmes apparaissent davantage scolarisées, majoritairement détentrices d'un diplôme d'études collégiales et ce, pour toutes les catégories d'emploi.

Tableau 22
Comparaison des niveaux de scolarité dans les entreprises
entre la main-d'œuvre féminine et masculine

Type d'emploi	Poste de direction					Poste à temps plein					Poste à temps partiel				
	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total	Diplôme universitaire	Diplôme collégial	Diplôme d'études secondaires	Sans diplôme	Total
Niveau de scolarité dans les entreprises															
Main-d'œuvre féminine : % d'entreprises	51	33	15	1	100	22	46	31	1	100	14	41	33	11	100
Main-d'œuvre masculine : % d'entreprises	63	26	9	2	100	24	23	30	23	100	10	33	31	26	100
Main-d'œuvre féminine : Nb total d'entreprises	40	26	12	1	79	18	38	26	1	83	9	26	21	7	63
Main-d'œuvre masculine : Nb total d'entreprises	29	12	4	1	46	11	10	13	10	44	4	13	12	10	39

6.7 Les conditions d'emploi

Le tableau 23 dénombre les entreprises où l'on retrouve la présence d'un syndicat, d'une entente négociée ou d'une politique de conditions de travail ou de conditions salariales dans les entreprises d'économie sociale qui ont participé à l'enquête. La présence d'un syndicat se retrouve dans 21 entreprises, dont 14 en milieu urbain et sept en milieu rural. Cela représente 19 % des entreprises répondantes. Les entreprises qui ont une entente négociée sont au nombre de 35, dont 28 en milieu urbain et sept en milieu rural. Elles représentent 43 % des entreprises qui ont répondu à cette question. Enfin, les entreprises possédant une politique de conditions de travail ou de conditions salariales sont au nombre de 71, dont 51 en milieu urbain et 20 en milieu rural. Elles représentent 70 % des entreprises répondantes. Les politiques de conditions de travail apparaissent, et de loin, comme la forme la plus répandue d'entente entre les travailleurs et les entreprises. L'entente négociée est répandue dans plus de 40 % des entreprises, alors que la présence d'un syndicat semble plutôt marginale avec moins de 20 % des entreprises qui ont répondu à cette question. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait. La petite taille des entreprises d'ÉS, leur création souvent récente et leur niveau de structuration moins grande que les entreprises de plus grande taille sont autant d'éléments à considérer.

Tableau 23
Présence de syndicats ou d'ententes négociées ou de politique
de conditions de travail dans les entreprises d'ÉS

Territoire	Entreprise avec un syndicat	Entreprise avec une entente négociée	Entreprise avec une politique de condition de travail ou salariale
Urbain	14	28	51
Rural	7	7	20
Total	21	35	71
% d'entreprises	19	43	70
Saguenay	10	17	32
Fjord-du-Saguenay	0	1	7
Lac-Saint-Jean-Est	7	13	18
Domaine-du-Roy	1	2	5
Maria-Chapdelaine	3	2	9
Nb d'entreprises répondantes	109	80	101

7 LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES D'ÉS

La prochaine partie du rapport traite des dimensions économiques des entreprises d'économie sociale¹⁵. Parmi les données présentées, il faut noter les dépenses effectuées par les entreprises d'économie sociale selon les territoires et les secteurs d'activité, leurs sources de financement, la valeur des biens immobiliers, la redistribution des excédents et l'évolution de leur situation économique.

7.1 Les dépenses des entreprises d'ÉS

Le tableau 24 présente les données concernant les dépenses des entreprises d'ÉS selon les territoires urbains et ruraux et les territoires de MRC. À première vue, le tableau 24 permet de constater que les dépenses totalisent 39 millions de dollars en milieu urbain répartis entre 75 entreprises et plus de 80 millions de dollars en milieu rural répartis entre 43 entreprises. C'est donc le double des sommes dépensées en milieu rural pour près de deux fois moins d'entreprises qu'en milieu urbain. La taille des entreprises et le secteur d'activité où elles évoluent peuvent expliquer cette réalité comme nous le verrons dans le tableau 25. Au total donc c'est plus de 119 millions de dollars qui sont dépensés par les entreprises d'économie sociale répondantes et 67 % de ce montant provient des entreprises qui sont situées en milieu rural.

Le tableau 24 montre aussi la répartition de ces sommes selon différents types de dépenses. Ainsi, les salaires représentent la dépense la plus élevée et ils comptent à eux seuls pour plus de 65 millions de dollars, dont plus de 25 millions de dollars en milieu urbain et près de 40 millions de dollars en milieu rural. Les dépenses de loyer et d'immobilisation représentent plus de neuf millions de dollars, dont plus de deux millions de dollars en milieu urbain et plus de six millions de dollars en milieu rural. Les dépenses concernant la vie démocratique, les représentations, la formation et le développement comptent pour plus de 4,5 millions de dollars dont 1,5 million de dollars est concentré en milieu urbain et un peu plus de 3 millions de dollars en milieu rural. Enfin, les dépenses pour le fonctionnement des entreprises s'élèvent à un peu plus de 40 millions de dollars, dont 9 millions de dollars par des entreprises situées en milieu urbain et 30 millions par celles localisées en milieu rural. Les dépenses de salaires et de fonctionnement représentent donc à elles seules 88 % des dépenses effectuées par les entreprises d'ÉS et plus de 60 % de celles-ci sont effectuées par des entreprises situées en milieu rural.

¹⁵ Il faut noter que l'année de référence pour les données économiques des entreprises dans ce rapport est l'année financière 2006-2007.

À l'échelle des territoires de MRC, le tableau 24 permet de constater que la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est celle qui retire les plus grandes retombées en termes de dépenses avec 71 millions de dollars, ce qui représente 60 % des dépenses de l'ensemble des entreprises d'ÉS répondantes pour 29 entreprises implantées sur ce territoire. Saguenay arrive au deuxième rang avec 29 millions en dépenses pour 49 entreprises. Arrivent ensuite par ordre décroissant la MRC de Maria-Chapdelaine avec un peu plus de 8 millions de dollars pour 13 entreprises, la MRC du Fjord-du-Saguenay avec plus de 6 millions de dollars de dépenses pour 17 entreprises et finalement, plus de 4,5 millions de dollars dans la MRC du Domaine-du-Roy, dépenses réparties entre 10 entreprises. Ces dépenses apparaissent donc importantes pour l'économie locale, notamment dans les petits milieux ruraux où plusieurs de ces entreprises sont localisées. De plus, on peut extrapoler que ce montant de dépenses effectuées par les entreprises d'ÉS puisse être multiplié par trois ou même par quatre considérant le taux de réponse de 24 %. On peut donc avancer que les entreprises d'économie sociale ont un impact économique non négligeable pour l'économie locale et régionale.

Tableau 24
Les dépenses des entreprises d'ÉS selon les territoires
urbains et ruraux et les territoires de MRC

Territoire	Salaires et avantages sociaux	Loyer et immobilisation	Vie démocratique, représentation, développement et formation	Dépenses de fonctionnement	Total des dépenses selon les territoires	Nb d'entreprises
	\$					
Urbain	25 771 918	2 610 737	1 539 193	9 118 395	39 040 243	75
Rural	39 895 572	6 514 765	3 120 463	30 935 374	80 466 174	43
Total	65 667 490	9 125 502	4 659 656	40 053 769	119 506 417	118
Saguenay	18 843 494	1 939 618	888 497	7 341 357	29 012 966	49
Fjord-du-Saguenay	4 826 031	451 885	139 112	1 035 077	6 452 105	17
Lac-Saint-Jean-Est	32 824 361	6 066 807	2 188 611	30 107 900	71 187 679	29
Domaine-du-Roy	3 293 381	504 504	101 034	825 500	4 724 419	10
Maria-Chapdelaine	5 880 223	162 688	1 342 402	743 935	8 129 248	13
Total	65 667 490	9 125 502	4 659 656	40 053 769	119 506 417	118

Le tableau 25 présente les dépenses des entreprises d'économie sociale selon les principaux secteurs d'activité. Ce tableau permet de visualiser les secteurs d'activité qui génèrent le plus de dépenses et de retombées économiques. Ainsi, certains secteurs d'activité se démarquent par le montant total des dépenses, comme celui des ressources naturelles qui engage le plus de dépenses avec 40 millions de dollars répartis entre seulement quatre entreprises. Au deuxième rang vient le secteur agroalimentaire avec un total de 26 millions de dollars répartis entre huit entreprises. Au troisième rang se retrouve le secteur des services aux personnes, qui compte 52 entreprises, avec un total de 24 millions de dollars de dépenses. Il est à noter que le secteur des services aux personnes est celui qui génère le plus de retombées en salaires avec 17 millions de dollars. Au quatrième rang, il y a le secteur du financement avec des dépenses de plus de 13 millions de dollars répartis entre cinq entreprises. Suivent les secteurs des loisirs et du tourisme avec plus de quatre millions de dollars répartis entre 15 entreprises, celui de l'environnement avec 3,5 millions de dollars pour six entreprises et celui du transport avec plus de deux millions de dollars répartis entre quatre entreprises. Finalement, les secteurs des arts et de la culture, du commerce de détail, de l'immobilier collectif, des médias et communications et celui de la santé génèrent entre 300 000 et 700 000 dollars chacun et regroupent entre deux et huit entreprises dépendamment des secteurs. Les quatre derniers secteurs présentés dans le tableau 25, ceux des services aux entreprises, des infrastructures collectives, des technologies de l'information et de l'international, ont été regroupés, puisqu'ils ne comprenaient qu'une seule entreprise chacun. Les dépenses pour ces quatre secteurs regroupés s'élèvent à plus de 1,3 million de dollars.

Ces chiffres démontrent de grandes disparités entre les secteurs d'activité. Il se dégage de ces données que les secteurs associés aux ressources naturelles et à l'agroalimentaire sont ceux qui génèrent le plus de dépenses et par conséquent, le plus de retombées économiques par entreprises, puisqu'ils sont traditionnellement des secteurs à plus haute valeur ajoutée. Les secteurs d'activité comme ceux des services aux personnes, des loisirs et du tourisme génèrent au total des répercussions économiques importantes, mais les retombées par entreprise sont moins grandes. Il faut donc un plus grand nombre d'entreprises dans ces secteurs pour créer des retombées économiques équivalentes comme c'est le cas du secteur des services aux personnes. En définitive, ces observations permettent de dresser un portrait composite de l'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les divers secteurs économiques y sont représentés et ils ne sont pas concentrés uniquement dans le secteur des services. Cela démontre une force économique diversifiée et importante pour chacun des secteurs d'activité de l'économie sociale.

Tableau 25
Les dépenses des entreprises d'ÉS selon les principaux secteurs d'activité

Principaux secteurs d'activité	Salaires et avantages sociaux	Loyer et immobilisation	Vie démocratique, représentation, développement et formation	Dépenses de fonctionnement	Total des dépenses par secteurs d'activité	Nb d'entreprises par secteurs d'activité
	\$					
Agroalimentaire	16 904 427	5 497 391	2 148 413	1 492 362	26 042 593	8
Arts et Culture	291 557	31 936	3 109	36 153	362 755	3
Commerce de détail	482 943	92 332	7 555	181 259	764 089	2
Environnement	2 611 596	366 763	219 012	311 678	3 509 049	6
Financement	8 912 937	546 951	111 058	4 426 047	13 996 993	5
Immobilier collectif	52 059	137 808	8 020	347 007	544 894	8
Loisirs et tourisme	2 032 391	423 996	344 157	1 589 123	4 389 667	15
Médias et communication	448 888	17 353	4 602	53 599	524 442	2
Ressources naturelles	13 252 501	159 248	443 018	26 647 095	40 501 862	4
Santé	677 746	32 967	5 448	46 119	762 280	5
Transport	1 954 591	459 679	36 223	67 263	2 517 756	4
Services aux personnes	17 392 294	1 323 471	1 234 753	4 257 377	24 207 895	52
Services aux entreprises, Infrastructures collectives, technologie de l'information, international	653 560	35 607	94 288	598 687	1 382 142	4
Total	65 667 490	9 125 502	4 659 656	40 053 769	119 506 417	118

7.2 Les sources de financement des entreprises d'ÉS

Le tableau 26 présente les différentes sources de financement de l'ÉS selon le pourcentage pour les entreprises d'économie sociale dans les milieux urbains et ruraux et pour l'ensemble des entreprises répondantes. Le tableau 27 présente pour sa part les sources de financement des entreprises d'ÉS pour chacun des territoires de MRC.

Le tableau 26 montre que les sources qui représentent la plus grande part des revenus proviennent d'un financement provincial récurrent et des ventes au secteur privé. Au total, le financement provincial récurrent représente 50 % des revenus de 50 entreprises, alors que les ventes au secteur privé correspondent à 50 % du financement pour 40 entreprises. Parmi les autres sources de financement les plus importantes, il faut noter les ventes contractuelles aux institutions ou gouvernements qui s'élèvent à 32 % du financement de 17 entreprises, les revenus autogénérés qui comptent pour 24 % du financement pour 39 entreprises et les prêts bancaires ou autres qui représentent 30 % du financement pour 18 entreprises. Les autres types de financement des gouvernements provincial et fédéral représentent entre 15 % et 20 % du financement; il faut noter ainsi le financement provincial qui compte pour 17 % du financement pour 34 entreprises. La contribution du secteur privé s'élève à 19 % pour 38 entreprises, le financement d'organismes publics à 11 % pour 24 entreprises et finalement celui provenant des organismes de financement de l'économie sociale qui représente 9 % du financement, et qui touche cinq entreprises.

Ces tendances générales se reflètent à l'échelle des milieux urbains et ruraux ainsi qu'à celle des territoires de MRC (voir tableau 27) avec certaines particularités selon les territoires. Le financement provincial récurrent représente ainsi un pourcentage légèrement plus élevé en milieu urbain que rural, c'est-à-dire 51 % en milieu urbain et 48 % en milieu rural. Tandis que le financement provenant des ventes au secteur privé atteint une proportion de 57 % du financement en milieu rural et de 43 % en milieu urbain. Par contre, les ventes aux institutions et aux gouvernements sont plus importantes en milieu urbain qu'en milieu rural alors que la part du financement provenant de ces ventes atteint 36 % en milieu urbain pour 13 entreprises, et 15 % en milieu rural pour quatre entreprises. Enfin, le tableau 26 permet d'observer que le financement provenant de prêts bancaires ou autres est plus élevé en milieu rural avec 41 % du financement qui provient de cette source pour 6 entreprises, et 24 % en milieu urbain pour 12 entreprises.

Tableau 26
Sources de financement des entreprises d'ÉS selon les territoires urbains et ruraux

Territoire	% de financement / Nb d'entreprises	Financement provincial récurrent	Financement provincial non récurrent	Financement fédéral récurrent	Financement fédéral non récurrent	Financement organisme public	Ventes au secteur privé	Ventes contractuelles institutions ou gouvernement	Contribution du privé	Revenus auto-générés	Financement outils de l'économie sociale	Prêts bancaires ou autres	Autres types de financement
Urbain	% de financement	51	21	21	19	11	43	36	19	23	8	24	13
	Nb	37	25	9	14	15	23	13	32	30	4	12	16
Rural	% de financement	48	6	13	7	9	57	15	20	28	10	41	37
	Nb	13	9	5	6	9	17	4	6	9	1	6	9
Total	% de financement	50	17	20	16	11	50	32	19	24	9	30	22
	Nb	50	34	14	20	24	40	17	38	39	5	18	25

Tableau 27
Sources de financement des entreprises d'ÉS selon les territoires des MRC

Territoire	% de financement / Nb d'entreprises	Financement provincial récurrent	Financement provincial non récurrent	Financement fédéral récurrent	Financement fédéral non récurrent	Financement organisme public	Ventes au secteur privé	Ventes contractuelles institutions ou gouvernement	Contribution du privé	Revenus auto-générés	Financement outils de l'économie sociale	Prêts bancaires ou autres	Autres types de financement
Saguenay	% de financement	46	16	26	20	8	51	32	18	28	0	25	9
	Nb	24	14	8	10	10	15	9	23	18	3	9	11
Fjord-du-Saguenay	% de financement	70	5	1	6	26	67	10	10	38	0	10	47
	Nb	5	4	1	3	2	5	1	1	3	0	1	4
Lac-Saint-Jean-Est	% de financement	54	32	18	19	17	37	39	17	11	33	38	35
	Nb	13	8	2	4	4	9	4	10	9	1	5	5
Domaine-du-Roy	% de financement	41	9	4	0	3	52	52	39	33	0	100	22
	Nb	3	4	1	0	2	3	1	2	6	0	1	2
Maria-Chapdelaine	% de financement	49	8	15	7	9	51	24	36	12	10	5	11
	Nb	5	4	2	3	6	8	2	2	3	1	2	3

7.3 La valeur des biens immobiliers

Le tableau 28 présente la valeur des biens immobiliers dans les territoires ruraux et urbains ainsi que dans les territoires de MRC et de Saguenay. La valeur des biens immobiliers compte pour 23 millions de dollars en milieu urbain et pour près de 38 millions de dollars en milieu rural. Au total, la valeur des biens immobiliers des entreprises qui ont répondu à cette question compte pour près de 61 millions de dollars. La valeur des biens immobiliers est donc plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain malgré le plus grand nombre d'entreprises répondantes en milieu urbain. Une fois encore, il semble possible d'attribuer au secteur d'activité des entreprises cette situation. En effet, les entreprises liées à l'exploitation des ressources naturelles et au secteur agroalimentaire requièrent des immobilisations plus importantes que les entreprises de services, qui sont pourtant plus nombreuses en milieu urbain. À l'échelle des MRC, il faut mentionner que c'est la MRC de Lac-Saint-Jean-Est qui concentre la plus grande valeur de biens immobiliers avec 33 millions de dollars, suivie par Saguenay avec 20 millions de dollars. Par la suite par ordre d'importance on retrouve la MRC de Maria-Chapdelaine avec 2,7 millions de dollars, la MRC du Fjord-du-Saguenay avec près de deux millions de dollars et du Domaine-du-Roy avec 1,8 million de dollars. La moyenne et la médiane des biens immobiliers permettent de voir qu'il existe cependant de grandes disparités entre les entreprises puisque la valeur moyenne des biens immobiliers par entreprises est généralement beaucoup plus élevée que celle de la médiane.

Tableau 28
La valeur des biens immobiliers des entreprises d'ÉS,
selon les milieux urbains et ruraux et les territoires des MRC

Valeur des biens immobiliers				
Territoire	Moyenne	Médiane	Total	Nb d'entreprises répondantes
	\$			
Urbain	606 242	278 632	23 037 209	38
Rural	1 581 151	312 000	37 947 637	24
Total	983 626	285 132	60 984 846	62
Saguenay	760 247		20 526 669	27
Fjord-du-Saguenay	282 241	175,000	1 975 691	7
Lac-Saint-Jean-Est	2 255 167	500 000	33 827 513	15
Domaine-du-Roy	314 687	153,828	1 888 126	6
Maria-Chapdelaine	395 263	125 000	2 766 847	7

7.4 La redistribution des excédents

Le tableau 29 présente la redistribution des excédents dans les territoires ruraux et urbains et dans les territoires de MRC et de Saguenay. Ce tableau permet d'observer que 13 entreprises parmi les 85 entreprises qui ont répondu à la question redistribuent des excédents, c'est-à-dire 15 % des entreprises. Parmi celles-ci, 10 se situent en milieu rural et trois en milieu urbain. La redistribution des excédents apparaît pour l'essentiel comme un phénomène rural. À l'échelle des MRC, le tableau montre que les entreprises en milieu urbain qui redistribuent leurs excédents se situent toutes à Saguenay. Alors que les 10 entreprises qui font la redistribution des excédents se répartissent sur les différents territoires des MRC de la façon suivante : quatre entreprises dans la MRC de Maria-Chapdelaine, trois dans celle de Lac-Saint-Jean-Est, deux dans celle du Domaine-du-Roy et une dans la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Tableau 29
La redistribution des excédents des entreprises d'ÉS
selon les territoires urbains et ruraux et les territoires des MRC

Territoire	Redistribution des excédents		
	Oui	Non	Total
Urbain	3	48	51
Rural	10	24	34
Total	13	72	85
Saguenay	3	29	32
Fjord-du-Saguenay	1	14	15
Lac-Saint-Jean-Est	3	17	20
Domaine-du-Roy	2	5	7
Maria-Chapdelaine	4	7	11
Total	13	72	85
%	15	85	100

7.5 L'évolution financière

La dernière donnée analysée dans cette partie portant sur les dimensions économiques des entreprises d'économie sociale est celle qui concerne l'évolution de la situation financière des entreprises d'ÉS. Le tableau 30 présente les données de l'évolution financière selon les territoires urbains et ruraux et les territoires de MRC.

Le tableau 30 permet de faire ressortir qu'au total, 32 entreprises présentent une évolution financière positive, contrairement à 12 entreprises qui montrent une évolution financière négative. Le pourcentage moyen de fluctuation positive est de 19 % pour les entreprises présentant un bilan positif, tandis que celui des entreprises présentant un bilan négatif est de 33 %. Le tableau montre également que parmi les 32 entreprises qui présentent une évolution positive 20 d'entre elles se trouvent en milieu urbain et 12 en milieu rural. Il y a donc plus d'entreprises qui ont un bilan positif en milieu urbain qu'en milieu rural. De plus, le pourcentage de fluctuation positive est deux fois plus élevé en milieu urbain avec 24 %, qu'en milieu rural avec 12 %. Cependant, cette situation plus favorable des entreprises d'ÉS en milieu urbain est contrebalancée par le fait que parmi les 12 entreprises qui présentent un bilan négatif, 11 se trouvent en milieu urbain et une seule en milieu rural. Ainsi à l'échelle des MRC et de Saguenay, nous constatons que c'est à Saguenay où il y a à la fois le plus grand nombre d'entreprises présentant une évolution positive et une évolution négative. La plus grande concentration d'entreprises d'ÉS à Saguenay peut expliquer cette situation. Il faut noter cependant que dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Maria-Chapdelaine on ne retrouve aucune entreprise d'économie sociale qui présente un bilan négatif.

Tableau 30
L'évolution de la situation financière des entreprises d'ÉS
selon les territoires ruraux et urbains et les territoires des MRC

Territoire	Évolution de la situation financière des entreprises d'ÉS			
	Positive \ Nb d'entreprises	% moyen	Négative \ Nb d'entreprises	% moyen
Urbain	20	24	11	28
Rural	12	12	1	90
Total	32	19	12	33
Saguenay	14	24	8	26
Fjord-du-Saguenay	5	8	–	–
Lac-Saint-Jean-Est	8	22	3	52
Domaine-du-Roy	2	8	1	31
Maria-Chapdelaine	3	17	–	–

8 LA DÉMOCRATIE DANS LES ENTREPRISES D'ÉS

Les tableaux 31, 32 et 33 portent sur les pratiques démocratiques dans les entreprises d'économie sociale. Le tableau 31 présente le nombre moyen de réunions dans les différentes instances des entreprises d'économie sociale et le nombre moyen de femmes et d'hommes au conseil d'administration des entreprises selon les milieux urbains et ruraux. Le tableau 31 montre que le nombre moyen de réunions des diverses instances c'est-à-dire le conseil d'administration, les comités de direction, les divers comités et l'assemblée annuelle sont à peu près semblables en milieu rural et en milieu urbain. Les différences se situent dans le nombre de réunions des conseils d'administration et des divers comités qui sont un peu plus élevés dans les entreprises en milieu rural (deux réunions de plus pour les conseils d'administration et une pour les divers comités). Quant au nombre de réunions pour chacune des instances, il semble correspondre à celui du même type d'organisme¹⁶ œuvrant avec un conseil d'administration et diverses instances de gestion et de représentation. Outre le nombre moyen de réunions plus élevé dans les milieux ruraux, il ne semble pas y avoir des façons de faire notablement différentes entre les entreprises situées en territoires urbains ou ruraux.

Pour ce qui est du nombre moyen de femmes et d'hommes siégeant au conseil d'administration des entreprises d'ÉS, le tableau 31 permet d'observer que le nombre moyen de femmes est un peu moins élevé dans les entreprises en milieu rural (trois femmes) que dans celles du milieu urbain (quatre femmes). Le nombre moyen de femmes dans l'ensemble des entreprises répondantes est de quatre. Le nombre moyen d'hommes est de quatre, tant pour les milieux urbains que ruraux. Il n'apparaît donc pas y avoir de différence significative entre la représentation des femmes et des hommes au conseil d'administration des entreprises d'ÉS.

Le tableau 32 présente le nombre moyen de sièges votants pour les divers représentants au conseil d'administration des entreprises d'ÉS situées dans les milieux urbains et ruraux. Le tableau 32 permet de constater que le nombre moyen de sièges votants pour les représentants du personnel est de deux, pour toutes les entreprises répondantes qu'elles soient en milieu urbain ou rural. Le nombre moyen de sièges votants pour les représentants individuels est de sept en milieu urbain, de quatre en milieu rural et de six pour l'ensemble des entreprises. Celui de sièges votants pour les représentants d'organismes est de six en milieu urbain, de deux en milieu rural et de quatre pour l'ensemble des entreprises. Le nombre moyen de sièges votants pour les représentants cooptés est de cinq en milieu urbain, trois en milieu rural et quatre pour

¹⁶ Par comparaison avec les organismes communautaires voir le rapport suivant : Boivin, G., Siméon, G., Tremblay, P.A., (sous la direction de), 2008, *Portrait de la contribution sociale et économique des organismes communautaires de Ville de Saguenay*, Saguenay, CDC du ROC, CDC des Deux Rives, Regroupement des organismes de la Baie et du Bas-Saguenay, p. 16.

l'ensemble des entreprises. Le nombre moyen de sièges votants pour les autres types de représentants est identique en milieu urbain et en milieu rural, il s'agit des sièges pour les représentants des clients (trois), des représentants gouvernementaux (un) et des autres types de représentants (quatre). Finalement, la dernière colonne du tableau présente le nombre de sièges non-votants pour les représentants du personnel. Le tableau montre qu'il n'y a qu'un seul siège non-votant pour les représentants du personnel, tant pour les entreprises en milieu urbain qu'en milieu rural.

D'une façon générale, le tableau 32 montre que la diversification de la représentation au conseil d'administration des entreprises d'économie sociale semble un peu plus importante dans les entreprises des milieux urbains que dans celles des milieux ruraux. Cela est observable surtout pour les représentants individuels, les représentants d'organismes et les membres cooptés. Pour expliquer ces données, il faut tenir compte de la taille des conseils d'administration et du nombre d'associations dans les milieux où se trouvent les entreprises. Il est possible de croire que la densité du capital social est plus élevée dans les milieux urbains (à tout le moins en termes de nombre d'organismes) que dans les milieux ruraux, et que cela peut avoir une influence sur la diversité des représentants aux conseils d'administration des entreprises d'économie sociale.

Le tableau 33 présente le nombre moyen de représentants de moins de 35 ans au conseil d'administration des entreprises d'ÉS situées dans les milieux urbains et ruraux. Le tableau 33 permet de constater que le nombre moyen de représentants du personnel de moins de 35 ans est de un pour l'ensemble des entreprises répondantes, qu'elles soient en milieu urbain ou en milieu rural. Le nombre moyen de représentants individuels est de quatre en milieu urbain, de deux en milieu rural et de trois pour l'ensemble des entreprises. Celui de représentants d'organismes est de trois en milieu urbain, de un en milieu rural et de deux pour le total des entreprises répondantes. Le nombre moyen de représentants cooptés est identique en milieu urbain et en milieu rural, c'est-à-dire trois représentants, et celui de représentants de clients de moins de 35 ans est également identique en territoires urbain et rural, c'est-à-dire un représentant par entreprise. Finalement, le nombre moyen de représentants gouvernementaux est de zéro en milieu urbain et de un en milieu rural. La représentation des moins de 35 ans au conseil d'administration des entreprises d'ÉS apparaît donc faible en général, pour tous les types de représentants confondus. De plus, elle semble encore plus faible en milieu rural pour au moins deux types de représentants, les représentants individuels et les représentants d'organismes. Quant aux représentants gouvernementaux de moins de 35 ans, ils sont absents des entreprises en milieu urbain.

Tableau 31

Le nombre moyen de réunions dans les différentes instances des entreprises d'économie sociale et le nombre moyen de femmes et d'hommes au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux

Nb moyen de réunions \ Territoire	Urbain	Rural	Total urbain/rural	Nb d'entreprises répondantes
Conseil d'administration	8	10	9	113
Assemblée générale	1	1	1	108
Comité de direction	7	7	7	51
Divers comités	8	9	8,5	54
Femmes au conseil d'administration	4	3	4	108
Hommes au conseil d'administration	4	4	4	111

Tableau 32

Le nombre moyen de sièges des divers représentants au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux

Nb moyen de sièges des représentants \ Territoire	Urbain	Rural	Total	Nb d'entreprises répondantes
Du personnel	2	2	2	33
Individuels	7	4	6	40
Délégués d'organismes	6	2	4	16
Cooptés	5	3	4	32
Client	3	3	3	28
Gouvernementaux	1	1	1	9
Autres	4	4	4	15
Non-votants du personnel	1	1	1	13

Tableau 33

Le nombre moyen des divers représentants de moins de 35 ans au conseil d'administration des entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux

Nb moyen de sièges des représentants de moins de 35 ans \ Territoire	Urbain	Rural	Total	Nb d'entreprises répondantes
Du personnel	1	1	1	27
Individuels	4	2	3	27
Délégués d'organismes	3	1	2	12
Cooptés	1	1	1	22
Client	3	3	3	25
Gouvernementaux	0	1	1	6

Le tableau 34 porte sur la participation des bénévoles (autres que ceux siégeant au conseil d'administration) dans les entreprises d'économie sociale. Le tableau permet d'observer qu'il y a 37 entreprises qui bénéficient de la participation des bénévoles, c'est-à-dire 49 % des entreprises qui sont situées en milieu urbain. En milieu rural, on retrouve 18 entreprises qui ont des bénévoles, ce qui représente 42 % des entreprises qui se trouvent en milieu rural. Au total 55 entreprises profitent d'une participation bénévole, ce qui correspond à 47 % des entreprises répondantes. Le tableau 35 présente aussi le total de bénévoles dans les entreprises d'ÉS. Ainsi, on dénombre 1 718 bénévoles (89 % des bénévoles) dans les entreprises localisées en territoire urbain et 208 en territoire rural, ce qui équivaut à 11 % du total des bénévoles dénombrés dans les entreprises d'ÉS. Dans le même ordre d'idée, la colonne suivante du tableau montre le nombre moyen de bénévoles par entreprises, qui est de 46 dans les entreprises en milieu urbain et de 11 dans celles situées en milieu rural. La dernière colonne du tableau présente le nombre et le pourcentage d'entreprises où les usagers participent à l'administration et au plan d'action. Il y a 31 entreprises en milieu urbain où les usagers participent, c'est-à-dire 41 % des entreprises d'ÉS. En milieu rural, le nombre d'entreprises où les usagers participent est au nombre de 22, ce qui représente 51 % des entreprises situées en milieu rural. Au total, 53 entreprises (45 %) profitent de la participation des usagers au plan d'action et à l'administration.

En définitive, la participation des bénévoles apparaît beaucoup plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, la participation des usagers à l'administration et au plan d'action semble plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans l'ensemble, la participation des bénévoles et des usagers est observée dans près de la moitié des entreprises d'ÉS, ce qui semble démontrer une participation importante des bénévoles et des usagers au fonctionnement et à la gestion de ces entreprises et par conséquent, le fort ancrage dans la communauté où elles sont implantées.

Tableau 34

La participation des bénévoles dans les entreprises d'ÉS selon les milieux urbains et ruraux

Territoire / Participation des bénévoles	Nb et % d'entreprises d'ÉS bénéficiant de la participation de bénévoles ¹⁷	Nombre et % total de bénévoles dans les entreprises	Nb moyen de bénévoles par entreprise	Nb et % d'entreprises ayant une participation des usagers à l'administration et au plan d'action
Urbain	37 49 %	1 718 89 %	46	31 41 %
Rural	18 41 %	208 11 %	11	22 51 %
Total	55 47 %	1 926	35	53 45 %

¹⁷ Les bénévoles dont il est question dans ce tableau sont ceux qui ne siègent pas au conseil d'administration des entreprises.

9 LES PERCEPTIONS DES IMPACTS SOCIAUX DES ENTREPRISES D'ÉS

La dernière partie de ce rapport porte sur les perceptions des impacts sociaux des entreprises d'économie sociale.

Les tableaux 35 et 36 présentent les données sur les perceptions des répercussions sociales que les entreprises entraînent dans leur milieu. Le tableau 35 présente les données pour l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, tout territoire confondu, alors que le tableau 37 présente les perceptions des mêmes impacts selon les milieux urbains et ruraux. Nous allons commencer par décrire les données du tableau 35 et par la suite, celles du tableau 36.

Tout d'abord, concernant l'impact de l'amélioration de la sécurité des populations, le tableau 35 permet de constater que 31 % des répondants perçoivent peu ou pas du tout une amélioration de la sécurité, alors que 20 % des répondants en perçoivent beaucoup ou totalement et 18 % moyennement. Ces données montrent que l'amélioration de la sécurité des populations n'apparaît pas comme une répercussion majeure des entreprises d'économie sociale.

Concernant l'amélioration de l'environnement physique de la communauté, les données du tableau 35 montrent que 24 % des répondants perçoivent peu ou pas du tout d'amélioration de l'environnement physique de la communauté, alors que 27 % des répondants en perçoivent beaucoup ou totalement et 15 % moyennement. L'amélioration de l'environnement physique de la communauté apparaît donc comme une répercussion légèrement plus importante dans la perception des répondants que celle de l'amélioration de la sécurité des populations.

Un des impacts mesurés dans le tableau 35 est celui de l'amélioration de l'environnement culturel de la communauté. À cette question, 37 % des répondants ont mentionné qu'il y avait peu ou pas du tout amélioration de l'environnement culturel, 15 % moyennement et 12 % des répondants beaucoup ou totalement. Nous voyons ici que l'amélioration de l'environnement culturel des communautés ne semble pas être un impact important dans la perception des répondants. Cette donnée s'explique peut-être par le fait qu'il y a peu d'entreprises culturelles qui ont répondu au questionnaire, seulement trois entreprises au total¹⁸.

En ce qui concerne l'amélioration de l'environnement sociosanitaire des communautés, le tableau 35 permet de constater que 27 % des répondants perçoivent peu ou pas d'amélioration de l'environnement sociosanitaire, alors que 16 % en perçoivent moyennement et 19 % beaucoup ou totalement. Une fois encore, cette répercussion de l'amélioration de

¹⁸ Voir le tableau 3 sur les secteurs d'activité à la page 10.

l'environnement sociosanitaire ne semble pas être très importante pour les entreprises d'économie sociale.

L'impact mesuré et présenté par la suite dans le tableau 35 porte sur la diminution des effets de la pauvreté de certaines populations et la prise en charge des problèmes sociaux. Cet impact apparaît nettement plus important dans la perception des répondants. Ainsi, les données montrent que 18 % des répondants perçoivent peu ou pas du tout une diminution des effets de la pauvreté, alors que 16 % la perçoivent moyennement et 35 % beaucoup ou totalement.

Concernant, l'impact de la réduction de la pression de la demande sur les services publics sans pour autant développer une offre de substitution, 29 % des répondants constatent peu ou pas de réduction de la demande sur les services publics, alors que 15 % la perçoivent moyennement et 20 % beaucoup ou totalement. La réduction de la pression de la demande sur les services publics n'apparaît pas ici comme un impact de la présence des entreprises d'économie sociale.

La réduction de l'isolement des communautés apparaît comme une répercussion plus importante de l'existence des entreprises d'économie sociale. Ainsi, 20 % des répondants ne perçoivent pas ou peu d'impact sur la réduction de l'isolement des communautés, alors que 13 % perçoivent un impact moyen et 42 % en perçoivent beaucoup ou totalement.

Le développement de l'autonomie des populations apparaît également comme l'un des impacts les plus importants dans la perception de répondants avec 16 % qui constatent peu ou pas du tout cette répercussion, 14 % la constatent moyennement et 42 % beaucoup ou totalement.

Le développement de partenariats entre les organismes du milieu apparaît également comme l'une des répercussions les plus importantes dans la perception des répondants puisque 13 % de ceux-ci constatent peu ou pas d'impact sur le développement de partenariats, 17 % le constatent moyennement et 52 % beaucoup ou totalement.

Finalement, le dernier impact mesuré est celui de la recherche et l'identification de problèmes socio-économiques et de bien-être liés à l'absence de services. Concernant cet impact, 24 % des répondants perçoivent peu ou pas du tout de répercussion, 14 % le perçoivent moyennement et 24 % beaucoup ou totalement. Les réponses apparaissent donc assez mitigées concernant les répercussions liées à l'identification des problèmes socio-économiques.

En définitive, parmi les 10 impacts sociaux des entreprises d'économie sociale mesurés, quatre de ceux-ci ressortent comme étant particulièrement importants dans la perception des répondants, c'est-à-dire ceux de la diminution de la pauvreté, de la diminution de l'isolement des communautés, du développement de l'autonomie des populations et du développement de partenariats entre les organismes de la communauté. Il est intéressant de constater que ces impacts perçus de la présence des entreprises d'économie sociale dans les communautés sont

ceux qui sont généralement associés à la mise en œuvre du développement social¹⁹. La dimension sociale des entreprises d'économie sociale ressort très fortement dans ce tableau et on peut voir que celles-ci semblent jouer un rôle important dans le développement des communautés alors que ce rôle apparaît comme moins essentiel dans l'amélioration physique, sociosanitaire et culturelle des communautés, à tout le moins dans la perception des répondants.

Tableau 35
Les perceptions des impacts des entreprises d'ÉS dans la communauté

Types d'impacts	Peu ou pas du tout	Moyennement	Beaucoup ou totalement	Ne sait pas	Ne s'applique pas	Pas de réponse	Total
Amélioration de la sécurité des populations	37 31 %	18 15 %	24 20 %	4 3 %	24 20 %	11 9 %	118
Amélioration de l'environnement physique de la communauté	28 24 %	18 15 %	32 27 %	3 3 %	25 21 %	12 10 %	118
Amélioration de l'environnement culturel de la communauté	44 37 %	18 15 %	14 12 %	2 2 %	25 21 %	15 13 %	118
Amélioration de l'environnement sociosanitaire de la communauté	32 27 %	19 16 %	23 19 %	3 3 %	24 20 %	15 13 %	118
Diminution des effets de la pauvreté de certaines populations et prise en charge de problèmes sociaux	22 18 %	19 16 %	41 35 %	3 3 %	23 19 %	10 8 %	118
Réduction de la pression de la demande sur les services publics sans pour autant développer une offre de substitution	35 29 %	18 15 %	24 20 %	6 5 %	24 20 %	11 9 %	118
Réduction de l'isolement des communautés en favorisant les communications	24 20 %	15 13 %	50 42 %	3 3 %	17 14 %	9 7 %	118
Développement de l'autonomie des populations	19 16 %	16 14 %	55 46 %	1 1 %	16 14 %	11 9 %	118
Développement de partenariats organismes/partenaires/milieu	15 13 %	20 17 %	61 52 %	3 3 %	8 7 %	11 9 %	118
Recherche et identification de problèmes socio-économiques et de bien-être liés à l'absence de services	34 29 %	16 14 %	29 24 %	6 5 %	21 18 %	12 10 %	118

¹⁹ Pour en savoir plus à ce sujet voir l'article suivant : Tremblay, Suzanne, 2009, « Interventions de quartier, recomposition sociale des communautés et reconversion du développement » in *Économie et Solidarités*, Vol. 38, no 1, p. 184.

Le tableau 36 décrit ces mêmes données selon les milieux urbains et ruraux. On peut y constater que les perceptions sont assez semblables, sauf pour quelques particularités qui méritent d'être soulignées. La perception positive au sujet de l'amélioration de la sécurité des populations et de l'environnement physique des communautés est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, alors que 28 % de répondants situés en milieu rural et seulement 16 % des répondants situés en milieu urbain jugent que ces entreprises ont beaucoup ou totalement un impact sur la sécurité de la population. Dans le même sens, 25 % des répondants en milieu urbain affirment que les entreprises d'ÉS ont beaucoup d'impact sur l'amélioration physique de la communauté alors que ce pourcentage s'élève à 30 % en milieu rural. Concernant l'impact sur la diminution de la pauvreté des communautés, la perception positive est plus élevée en milieu urbain alors que 38 % des répondants de ce milieu jugent les répercussions des entreprises d'ÉS très importantes dans ce domaine, alors qu'il atteint seulement 28 % des répondants en milieu rural. Malgré ces quelques différences notables de perceptions entre les milieux urbains et ruraux, il ressort tout de même que pour les deux types de territoires, les répercussions les plus importantes des entreprises d'économie sociale sont les mêmes : la diminution de la pauvreté pour les communautés, la réduction de l'isolement des communautés, la prise en charge des communautés et la mise en œuvre de partenariats. Le rôle social des entreprises d'ÉS ressort nettement de ces données, tant en milieu urbain que rural, et nous pouvons saisir le rôle important des entreprises d'économie sociale dans le développement social des communautés.

Tableau 36

Les perceptions des impacts des entreprises d'ES dans la communauté selon les milieux urbains et ruraux

Types d'impact / Milieux urbains ou ruraux	Urbain					Rural					Total			
	Peu ou pas du tout	Moyennement	Totalement ou beaucoup	Ne sait pas	Ne s'applique pas	Pas de réponse	Total	Peu ou pas du tout	Moyennement	Totalement ou beaucoup		Ne sait pas	Ne s'applique pas	Pas de réponse
Amélioration de la sécurité des populations	24 32 %	12 16 %	12 16 %	12 16 %	-	-	75	13 30 %	6 14 %	12 28 %	-	-	-	43
Amélioration de l'environnement physique de la communauté	21 28 %	8 11 %	19 25 %	1 1 %	18 24 %	8 11 %	75	7 16 %	10 23 %	13 30 %	2 4 %	7 16 %	4 9 %	43
Amélioration de l'environnement culturel de la communauté	35 46 %	10 13 %	15 20 %	1 1 %	15 20 %	9 12 %	75	9 21 %	8 19 %	9 21 %	1 2 %	10 23 %	6 14 %	43
Amélioration de l'environnement socio-sanitaire de la communauté	19 25 %	13 17 %	16 21 %	2 2 %	15 20 %	9 12 %	75	13 30 %	6 14 %	7 16 %	1 2 %	9 21 %	6 14 %	43
Diminution des effets de la pauvreté de certaines populations et prise en charge de problèmes sociaux	14 18 %	13 17 %	29 38 %	1 1 %	13 17 %	5 6 %	75	8 19 %	6 14 %	12 28 %	2 4 %	10 23 %	5 12 %	43
Réduction de la pression de la demande sur les services publics sans pour autant développer une offre de substitution	23 31 %	12 16 %	17 23 %	3 4 %	14 18 %	6 8 %	75	12 28 %	6 14 %	7 16 %	3 7 %	10 23 %	5 12 %	43
Réduction de l'isolement des communautés en favorisant les communications	15 20 %	2 2 %	32 43 %	2 2 %	8 10 %	6 8 %	75	9 21 %	3 7 %	18 42 %	1 1 %	9 21 %	3 7 %	43
Développement de l'autonomie des populations	13 17 %	10 13 %	36 48 %	0 0 %	9 12 %	7 9 %	75	6 14 %	6 14 %	19 44 %	1 1 %	7 16 %	4 9 %	43
Développement de partenariats organismes/partenaires/milieu	10 13 %	17 23 %	40 53 %	0 0 %	2 2 %	6 8 %	75	5 12 %	3 7 %	21 49 %	3 7 %	6 14 %	5 12 %	43
Recherche et identification de problèmes socioéconomiques et de bien-être liés à l'absence de services	23 31 %	12 16 %	18 24 %	2 2 %	12 16 %	8 10 %	75	11 25 %	4 9 %	11 25 %	4 9 %	9 21 %	4 9 %	43

CONCLUSION

Ce portrait de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean a permis de dresser un premier bilan des activités et de l'apport de 118 entreprises d'économie sociale réparties sur le territoire régional. Plusieurs dimensions de ces entreprises ont été examinées notamment sur les plans de l'appartenance à l'économie sociale, de l'emploi, de la vie démocratique, et de leurs impacts économiques et sociaux.

À propos de l'appartenance à l'économie sociale, la réalité des entreprises étudiées est apparue composite et cette dimension ne ressort pas d'emblée, puisque ces entreprises s'identifient aussi selon leurs caractères coopératif ou communautaire. Par ailleurs, nous avons noté que les entreprises d'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'exemple de celles de l'ensemble du Québec, oeuvrent dans plusieurs secteurs d'activité, dont ceux des services aux personnes, de l'environnement, de la culture, de l'exploitation des ressources naturelles, etc.

Sur le plan des caractéristiques des emplois, ce portrait de l'ÉS a montré que les entreprises répondantes ont créé plus de 2 000 emplois dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces emplois se concentrent de façon à peu près égale dans les milieux urbains et ruraux. Les emplois dans le secteur des services aux personnes se retrouvent surtout en milieu urbain, tandis que les emplois dans les secteurs de l'exploitation des ressources naturelles se retrouvent surtout dans les milieux ruraux. De plus, lorsqu'elles sont analysées en termes de genre nous avons vu que l'inégalité salariale historique entre les hommes et les femmes se reproduit également dans les entreprises d'économie sociale et ce, même si les données recueillies montrent que les femmes qui travaillent dans les entreprises d'économie sociale sont globalement plus scolarisées que les hommes.

L'impact économique des entreprises d'économie sociale est apparu également fort important : les compilations ont démontré que les entreprises d'économie sociale ont dépensé en 2006 près de 120 millions \$, dont plus de 80 millions \$ en milieu rural et 39 millions \$ en milieu urbain. Il ressort également des données compilées que la majorité des dépenses est concentrée dans les entreprises qui oeuvrent dans trois grands secteurs d'activité, ceux de l'agroalimentaire, des ressources naturelles et des services aux personnes. Enfin, il faut noter que plus de la moitié de cette somme (65 millions \$) est liée aux salaires. L'impact économique des entreprises d'économie sociale n'apparaît donc pas négligeable surtout si l'on considère que ces montants pourraient être beaucoup plus importants si nous avons tenu compte de l'ensemble des entreprises d'économie sociale qui existent au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La recherche a également exploré la vie démocratique dans les entreprises d'économie sociale ainsi que leurs impacts sociaux. En ce qui regarde la vie démocratique, la recherche montre que

le fonctionnement de ces entreprises en termes de vie démocratique est comparable à celui des organisations du même type (pour les OBNL) dans le monde communautaire. La dimension économique de ces organisations ne semble pas avoir d'influence sur leur vitalité démocratique. De plus, les types de représentations aux instances de ces entreprises sont apparus plus diversifiés en milieu urbain qu'en milieu rural. Quant aux impacts sociaux perçus, ceux qui ressortent le plus sont la diminution de la pauvreté, la réduction de l'isolement des communautés, la prise en charge collective (*empowerment*) des communautés et la mise en œuvre de partenariats. Ces données font ressortir leur dimension sociale et le rôle extrêmement important qu'elles jouent pour le développement économique autant que social des communautés où elles sont implantées.

En définitive, ce premier portrait de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean permet de constater l'envergure de l'économie sociale comme modèle d'affaires différent dans la région 02. Un modèle d'affaires qui apparaît important sur le plan des dimensions économique, territoriale et sociale. Sur le plan économique, la recherche a permis de constater que ces entreprises permettent d'injecter des millions de dollars dans l'économie locale et régionale. Sur le plan de l'ancrage territorial, la recherche démontre que ces entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire régional, tant en milieu rural qu'en milieu urbain et qu'elles ont un impact économique encore plus grand en milieu rural. Finalement, sur le plan social ce portrait montre l'importance de ces entreprises pour réduire la pauvreté et l'isolement qui sont vécus dans plusieurs communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean et pour favoriser la reprise en main des petites collectivités.

Malgré ces constats positifs, ce premier bilan général de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne répond pas à toutes les interrogations. Plusieurs questions se posent quant aux difficultés subies par les entreprises d'économie sociale, à l'identification et l'appartenance à ce secteur économique, à leur pérennité, aux voies d'avenir pour le développement de ce modèle d'affaires et surtout quant à la reconnaissance de l'économie sociale comme secteur économique important de l'économie régionale. La réalisation d'un deuxième volet de la recherche sur l'impact de l'économie sociale au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par l'organisation et la tenue de groupes de discussion avec des entreprises d'économie sociale et des représentants des organismes de soutien à l'économie sociale permettra sans doute de mieux répondre à ces questions.

BIBLIOGRAPHIE

Boivin, Guylaine, Siméon, Geneviève, Tremblay, Pierre-André, (sous la direction de), 2008, *Portrait de la contribution sociale et économiques des organismes communautaires de Ville de Saguenay*, Saguenay, CDC du ROC, CDC des Deux-Rives, Regroupement des organismes de la Baie Bas-Saguenay, 67 p.

Bouchard, Marie, J., (sous la direction de), 2008, *Portrait statistique de l'économie sociale dans la région de Montréal*, Montréal, Chair de recherche du Canada en économie sociale/UQAM/CRÉ, 86 p.

Chantier de l'économie sociale, 2004, *Une économie à valeurs ajoutées. Outils de sensibilisation à l'économie sociale*, Montréal, 26p.

Cloutier, Charles, Rivard, Julien, 2004, *Portrait des entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue et de ses cinq MRC*, Conseil régional de l'économie sociale, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, Devamco Consultant, 229 p.

Favreau, Louis, 2005, *Les regroupements nationaux d'économie sociale au Québec : Essai d'analyse politique*, UQO, CRDC, rechercher no. 36., Observatoire en économie sociale et développement régional, <http://www.uqo.ca/observer/>, 37 p.

Mayer, R., Ouellet, F., Turcotte, D., Saint-Jacques, M.C. et al., 2000, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 409 p.

Proulx, Marc-Urbain, 2007, *Vision 2025. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean face à son avenir*, Québec, PUQ, 263 p.

Saucier, Carol, Thiverge Nicole, 2000, *Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, GRIDEQ/UQAR, 116 p.

Simard, Martin, Brisson, Carl, « L'économie sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Profil géographique et apport au développement », in *Économie et Solidarités*, CIRIEC, PUQ, Vol. 38, no 1, 2009, p. 168-181.

Tremblay, Suzanne, 2009, « Interventions de quartier, recomposition sociale des communautés et reconversion du développement » in *Économie et Solidarités*, Vo. 38, no 1, p. 182-192..

Sites internet

Chantier de l'économie sociale: <http://economiesocialequebec.ca/>

Conseil du statut de la femme :

http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/enregions/?F=saguenay_lac_st_jean&rub=1&ma=12

Ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation :

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2194>

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE

* Toutes les questions se réfèrent à l'année financière 2006-2007 ou la dernière année d'opération excluant 2007- 2008. (Veuillez indiquer quelle est l'année de référence _____)

A. IDENTIFICATION

1_ Inscrivez le nom complet de votre entreprise ou organisme.

2_ Inscrivez l'adresse complète de votre entreprise ou organisme:

Numéro civique et rue : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

3_ Inscrivez l'adresse courriel de votre entreprise ou organisme:

Ne sait pas

Pas de courriel

4_ Quel est le secteur d'activité auquel appartient votre entreprise ou organisme et quelle est l'activité liée à ce secteur ? Vous pouvez choisir plus d'un secteur. (Consultez le guide)

Secteurs d'activité	Activités
<input type="checkbox"/> Agroalimentaire	
<input type="checkbox"/> Arts et culture	
<input type="checkbox"/> Commerce de détail	
<input type="checkbox"/> Environnement	
<input type="checkbox"/> Financement	
<input type="checkbox"/> Immobilier collectif	
<input type="checkbox"/> Loisirs et tourisme	
<input type="checkbox"/> Manufacturier	
<input type="checkbox"/> Médias et communication	
<input type="checkbox"/> Ressources naturelles	
<input type="checkbox"/> Santé	
<input type="checkbox"/> Services aux entreprises	
<input type="checkbox"/> Services aux personnes (soutien, accompagnement, spécialisés, etc.)	
<input type="checkbox"/> Infrastructure collective	
<input type="checkbox"/> Technologie de l'information et des communications	
<input type="checkbox"/> Transport	
<input type="checkbox"/> Autres, précisez :	

5_ Inscrivez les noms des regroupements, des associations ou des réseaux les plus significatifs dont votre entreprise ou organisme est membre : *(Consultez le guide)*

Nom du regroupement	Type de regroupement			Échelle d'intervention				Nombre de membre
	Sectorel	Multisectoriel	Informel	Locale Régionale	Provinciale	Fédérale	Internationale	

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

6_ Votre entreprise ou organisme est...:

- Groupe communautaire ayant un volet en économie sociale
 Groupe communautaire sans volet d'économie sociale
 Coopérative
 Organisme de soutien au développement de l'économie sociale (CLD, CDR, SADC, etc.)
 Institution d'enseignement ou centre de recherche D'économie sociale Syndicat
 Ne sait pas
 Ne s'applique pas

7_ Votre entreprise ou organisme appartient au secteur de...

- L'économie sociale
 L'action communautaire
 Autre, précisez _____
 Ne sait pas
 Ne s'applique pas

8_ Quel est le statut de votre entreprise ou de votre organisme?

- Coopérative, répondre à la question 9
 Organisme sans but lucratif, allez à la question 10
 Organisme public ou parapublic, allez à la question 10
 Mutuelle, allez à la question 10
 Ne sait pas, allez à la question 10
 Pas de réponse, allez à la question 10

9_ Quel est le type de votre coopérative?

- Solidarité
- Travail
- Travailleur/actionnaire
- Consommation
- Production
- Habitation
- Autre, précisez _____
- Ne sait pas

10_ Est-ce que votre entreprise a une désignation particulière? (*Consultez le guide*)

- Entreprise d'insertion
- Entreprise adaptée
- Autre, précisez _____
- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

11_ Quelle est l'échelle d'intervention de votre entreprise ou de votre organisme?

- Quartier
- Municipale
- MRC
- Régionale
- Provinciale
- Pancanadienne
- Internationale
- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

12_ Votre organisme est-il un regroupement de groupes communautaires, d'organismes ou d'entreprises?

- Oui, répondez aux questions 13 et 14
- Non, allez à la question 15
- Ne sait pas, allez à la question 15
- Ne s'applique pas, allez à la question 15

13_ Quel type de regroupement êtes-vous?

- Sectoriel
- Multisectoriel
- Réseau non formel
- Ne sait pas

14_ Quel est le nombre de membres de votre regroupement? (Consultez le guide)

Ne sait pas

15_ Quelle est l'année d'incorporation de votre entreprise ou de votre organisme?

Ne sait pas

16_ En quelle année les opérations de votre entreprise ou de votre organisme ont-elles débutées?

Ne sait pas

B. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

17_ Comparativement à l'année financière précédente, votre budget d'opération de l'année de référence était-il ...

Évolution	Fluctuation approximative
<input type="checkbox"/> plus élevé	% de fluctuation
<input type="checkbox"/> est resté stable	
<input type="checkbox"/> a diminué	% de fluctuation

Ne sait pas

Ne s'applique pas

18_ Votre entreprise possédait-elle des biens immobiliers ? (Consultez le guide)

Oui Valeur (\$) selon vos états financiers de l'année financière de référence
_____ \$

Non

Ne sait pas

Ne s'applique pas

Financement de votre entreprise pour l'année financière de référence... (Consultez le guide)

		Pourcentage relatif en fonction des différentes sources proposées (année de référence)
Subventions du secteur public	Financement provincial de base (récurrent)	%
	Financement provincial non récurrent	%
	Financement fédéral de base (récurrent)	%
	Financement fédéral non récurrent	%
	Autre organisme public (CLD, SADC, etc.)	%
Ventes de biens et de services	Au secteur privé	%
	Ententes contractuelles avec des institutions publiques ou gouvernementales	%
Contributions du privé (dons, commandites, fondations, etc.)		%
Revenus auto-générés (activités bénéfice, cotisations, membership, etc.)		%
Financement provenant des outils financiers mise en place par le mouvement de l'économie sociale (RISQ, Fiducie, Crédit communautaire)		%
Prêts bancaires ou autre		%
Autre(s) type(s) de financement Précisez :		%

Ne sait pas

Ne s'applique pas

Dans le courant de l'année financière de référence, quelles ont été les dépenses de votre entreprise ou organisme? (Consultez le guide)

	année de référence
Dépenses reliées aux salaires	
Salaires	\$
Avantages sociaux	\$
Services professionnels	\$
Sous-total des dépenses reliées aux salaires (sous-total 1)	\$
Dépenses reliées au fonctionnement	
Téléphonie, Internet, timbres et messagerie	\$
Fourniture et équipements (photocopies, imprimerie, papeterie, fournitures de bureau, location d'équipement, etc.)	\$
Immobilisations (achat, rénovations, etc.)	\$
Loyer, entretien, réparations	\$
Communications (communiqués de presse, etc.) et promotion	\$
Vie démocratique et associative (CA, AGA, etc.)	\$
Formation des bénévoles et des permanents	\$
Représentation et frais de déplacement	\$
Développement des services et activités aux niveaux local et régional	\$
Autres dépenses (ne pas inclure les dépenses reliées aux salaires)	\$
Sous-total des dépenses reliées au fonctionnement (sous-total 2)	
Total des dépenses (sous-total 1+2)	\$

Ne sait pas

Ne s'applique pas

19_ Pouvez-vous estimer la part occupée (en pourcentage) de vos dépenses effectuées auprès d'entreprises ou d'organismes du secteur de l'économie sociale (dépenses en biens et en services auprès de fournisseurs du secteur de l'économie sociale) ?

% _____

Ne sait pas

Ne s'applique pas

20_ Y-a-t-il eu redistribution des excédents budgétaires aux membres (s'il y a lieu)?

- Oui Non
 Ne sait pas Ne s'applique pas

C. INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

21_ Veuillez préciser les six principaux emplois/titres d'emploi que l'on retrouvait au sein de votre entreprise ou de votre organisme... (selon l'année de référence)

	<i>Titres d'emplois</i>
1	
2	
3	
4	
5	
6	

22_ Dans le courant de l'année financière de référence, quel était le nombre de postes rémunérés dans votre entreprise ou votre organisme, en ne tenant pas compte des postes de direction, en ne tenant pas compte des emplois financés par le biais de programmes d'insertion et en ne tenant pas compte des bénévoles? (*Consultez le guide*)

	Emplois réguliers		Emplois saisonniers et contractuels (projets ponctuels, stages rémunérés)	
	Temps plein Plus de 30 heures/semaine	Temps partiel Moins de 30 heures/semaine	Temps plein Plus de 30 heures/semaine	Temps partiel Moins de 30 heures/semaine
Nombre de femmes				
Nombre d'hommes				
Nombre moyen de semaines/année				
Nombre moyen d'heures/semaine				
Taux horaire moyen des femmes				
Taux horaire moyen des hommes				

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

23_ Votre entreprise ou votre organisme envisageait-il l'embauche de nouvelles ressources humaines dans le courant de la prochaine année financière (nous faisons référence aux emplois réguliers, aux postes cadre, MAIS nous NE faisons PAS référence aux emplois sous programmes de financement (ex : CLE, ECC) ?

- Oui** Nombre d'employés? _____
- Non**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

24_ Au moment de leur embauche et SANS TENIR COMPTE DES POSTES FINANCÉS DANS LE CADRE DE PROGRAMMES D'INSERTION, un ou plusieurs des employés de votre entreprise ou de votre organisme étaient-ils ...

Éloignés du marché du travail (sans chèque)

Nombre d'employés _____ Nombre moyen de mois d'éloignement _____

- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

Au chômage

Nombre d'employés _____ Nombre moyen de mois au chômage _____

- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

Sur l'aide de la solidarité sociale

Nombre d'employés _____ Nombre moyen de mois sur l'aide sociale _____

- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

25_ Au moment de leur embauche un ou plusieurs membres de votre personnel habitaient-ils à l'extérieur de la région?

- Oui** Nombre d'employés ? _____
- Non**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

26_ Combien de personnes occupaient les postes de direction? (*Consultez le guide*)

	Temps plein (30 heures et plus)	Salaire horaire moyen (pour le temps plein)	Temps partiel (moins de 30 heures)	Salaire horaire moyen (pour le temps partiel)
Nombre d'hommes				
Nombre de femmes				

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

27_ Dans le courant de l'année financière de référence, votre entreprise ou votre organisme a-t-il employé des personnes dans le cadre de programme d'insertion ?

- Oui Combien ? _____
 Non
 Ne sait pas
 Ne s'applique pas

28_ Si vous avez répondu oui à la question 29, veuillez préciser ... (*Consultez le guide*)

	Temps plein (30 heures et plus)	Salaire horaire moyen (pour le temps plein)	Temps partiel (moins de 30 heures)	Salaire horaire moyen (pour le temps partiel)
Nombre de femmes				
Nombre d'hommes				

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

29_ Veuillez préciser le nombre moyen d'années d'ancienneté des membres du personnel rémunéré au courant de l'année financière de référence. (*Consultez le guide*)

Types de poste et statuts	Nombre moyen d'années d'ancienneté	Homme	Femme
Postes de direction			
Postes à temps plein			
Postes à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)			
Postes d'insertion			
Postes autres			

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

30_ Veuillez préciser l'âge moyen des membres du personnel qui occupaient le/les poste(s) de direction ...

- _____
- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

31_ Combien de membres de votre personnel étaient âgés de 35 ans et moins ?

- _____
- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

32_ Veuillez préciser l'âge moyen des membres du personnel qui occupaient le/les poste(s) à temps plein ...

- _____
- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

33_ Veuillez préciser l'âge moyen des membres du personnel qui occupaient le/les poste(s) à temps partiel ...

- _____
- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

34_ Majoritairement, les membres du personnel occupant le/les postes de direction possédaient ...

Les femmes	Les hommes
<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire	<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire
<input type="checkbox"/> un diplôme collégial	<input type="checkbox"/> un diplôme collégial
<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel	<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel
<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire	<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire
<input type="checkbox"/> ne sait pas	<input type="checkbox"/> ne sait pas
<input type="checkbox"/> ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> ne s'applique pas

35_ Majoritairement les membres du personnel qui occupaient les postes à temps plein possédaient... (autre que poste de direction)

Les femmes	Les hommes
<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire	<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire
<input type="checkbox"/> un diplôme collégial	<input type="checkbox"/> un diplôme collégial
<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel	<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel
<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire	<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire
<input type="checkbox"/> ne sait pas	<input type="checkbox"/> ne sait pas
<input type="checkbox"/> ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> ne s'applique pas

36_ Majoritairement les membres du personnel qui occupaient les postes à temps partiel possédaient ...

Les femmes	Les hommes
<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire	<input type="checkbox"/> un diplôme universitaire
<input type="checkbox"/> un diplôme collégial	<input type="checkbox"/> un diplôme collégial
<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel	<input type="checkbox"/> un diplôme d'études secondaires ou professionnel
<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire	<input type="checkbox"/> moins d'un secondaire
<input type="checkbox"/> ne sait pas	<input type="checkbox"/> ne sait pas
<input type="checkbox"/> ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> ne s'applique pas

37_ Y-avait-il un syndicat au sein de votre entreprise ou de votre organisme ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

38_ Si non à la question 39, votre entreprise ou votre organisme bénéficiait-il d'ententes négociées collectivement avec les employés? (Consultez le guide)

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

39_ Votre entreprise ou votre organisme s'était-il doté d'une politique de conditions de travail et/ou d'une politique salariale avant ou au courant de l'année financière de référence?

- Oui**
- Non**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

40_ Si oui à la question 41, quels en étaient les principaux éléments (plus d'un choix possible) ?

- Politique d'embauche**
- Période d'essai et d'évaluation**
- Ancienneté**
- Mise à pied et licenciement**
- Heures de travail**
- Congés fériés et payés**
- Congés sociaux**
- Vacances annuelles**
- Évaluation de la personne salariée**
- Résiliation du contrat**
- Autre, précisez _____**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

41_ Veuillez indiquer les avantages sociaux dont bénéficiaient les membres de votre personnel rémunéré?

- Aucun**
- Obligations familiales et congés parentaux**
- Plan d'assurance collective**
- Régime de retraite collective**
- Autre, précisez _____**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

42_ Votre entreprise bénéficiait-elle de la participation / implication de bénévoles AUTRES QUE LES ADMINISTRATEURS ?

- Oui** Nombre de bénévoles pour l'année financière de référence _____
- Non**
- Ne sait pas**
- Ne s'applique pas**

43_ En moyenne, et pour l'année financière de référence, quel était le nombre total d'heures de bénévolat effectué dans votre entreprise ou votre organisme (SANS TENIR COMPTE DES HEURES EFFECTUÉES PAR LES ADMINISTRATEURS) ?

- 1 à 499 heures
- 500 à 999 heures
- 1 000 à 1 999 heures
- 2 000 à 2 999 heures
- 3 000 à 3 999 heures
- 4 000 à 4 999 heures
- 5 000 à 9 999 heures
- 10 000 heures et plus
- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

44_ Combien de personnes siégeaient à votre conseil d'administration dans le courant de l'année financière de référence?

Nombre de femmes	Nombre d'hommes

- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

45_ En vertu de vos règlements généraux, les personnes siégeant au conseil d'administration y participaient à titre de ... (Consultez le guide)

	Nombre de personnes âgées de 35 ans et moins	Nombre de sièges votants	Nombre de sièges non votants
Représentants du personnel			
Membres à titre individuel			
Délégués d'organismes membres			
Administrateurs cooptés (milieu des affaires, milieu municipal, etc.)			
Clients			
Délégués d'organismes gouvernementaux			
Autres membres, précisez			

- Ne sait pas
- Ne s'applique pas

46_ Veuillez indiquer le nombre de réunions tenues durant l'année financière de référence...
(Consultez le guide)

	nombre de réunions tenues
Conseil d'administration	
Assemblée générale des membres	
Comité de direction (comité exécutif, comité de coordination)	
Divers comités	

- Ne sait pas
 Ne s'applique pas

47_ Y-avait-il participation des usagers à l'administration et à l'élaboration du plan d'action dans votre entreprise ou votre organisme?

- Oui
 Non
 Ne sait pas
 Ne s'applique pas

D. INFORMATIONS SUR LES SERVICES ET LES IMPACTS

48_ Toujours selon l'année financière de référence, est-ce que vos services répondaient à une problématique économique ou sociale nettement reconnue? Si oui, laquelle? (une seule réponse)

- Non
 La santé et services sociaux
 L'habitation
 L'aide domestique
 L'emploi
 Le tourisme
 L'environnement
 La culture
 La lutte à la pauvreté
 Autre, précisez _____
 Ne sait pas
 Ne s'applique pas

49_ Est-ce que vous avez effectué des activités visant la sensibilisation de la population à la problématique identifiée ci-haut? Si oui, combien pour l'année de référence?

- Oui** Nombre d'activités: _____ **Non**
 Ne sait pas **Ne s'applique pas**

50_ Votre organisme ou entreprise a rejoint combien de personnes par ses biens et services durant l'année financière de référence?

- Nombre de personnes: _____
 Ne sait pas **Ne s'applique pas**

51_ Dans le but de cerner les impacts de votre entreprise ou organisme dans la communauté, estimez à quel degré votre organisme répondait aux énoncés suivants? (Répondre à chacun des impacts)

Impact :	Pas du tout	Peu	Modérément	Beaucoup	Totalement	Ne sait pas	Ne s'applique pas
Amélioration de la sécurité des populations							
Amélioration de l'environnement physique de la communauté							
Amélioration de l'environnement culturel de la communauté							
Amélioration de l'environnement socio sanitaire de la communauté							
Diminution des effets de la pauvreté de certaines populations et prise en charge de problèmes sociaux							
Réduction de la pression de la demande sur les services publics sans pour autant développer une offre de substitution							
Réduction de l'isolement des communautés en favorisant les communications							
Développement de l'autonomie des populations							
Développement de partenariats organismes/partenaires/milieu							
Recherche et identification de problèmes socio-économiques et de bien-être liés à l'absence de services							

52_ Nom du répondant(e) : _____

53_ Le titre du répondant(e) : _____

ANNEXE 2

LISTE DES ENTREPRISES D'ÉS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ABCS
 ACCES CONDITIONS VIE
 Accès entraide Familles LSJ Est
 Accès-Travail-Femmes
 ACSMS
 Activités communautaires B-12
 ADHIS
 Aide-Parents Plus inc.
 Aînés(es) de Jonquière
 Allo Transport
 APDPH
 AQDR Section Chicoutimi
 AQEA
 ARDU
 ARLMJ
 ARLPH
 ARPTC
 Arrimage
 Ass. coop des arts paysans de Kénogami
 Ass. coop. des agriculteurs d'Albanel
 Ass. dév. de St-Eugène (ADS)
 Association candiennne Santé mentale
 Association coopérative d'habitation Coop-Habitat du
 Quartier Naud
 Association Coopérative des Loisirs de Normandin
 Association coopérative étudiante de Chicoutimi
 Association des citoyennes averties d'Alma
 Association des parents d'adolescents de Chicoutimi
 Association Québécoise de Défense des droits des
 Personnes retraités et préretraitées (AQDR)
 Atelier de Récupération Saint-Joseph
 Ateliers de la Ste-Croix (Les)
 Auberge du bon temps inc. (L')
 Auberge île du Repos
 B.C.C.P.E Les amis de la Culbute
 Bleuetière coop. de Normandin
 Bleuetière coop. de St-Eugène
 Bleuetière coop. Notre-Dame-de-Lorette
 Bleuetière coop. St-Thomas-Didyme
 Bleuetière coop.de St-Augustin
 Bleuetière coopérative d'Albanel
 Bleuetière coopérative de St-Léon
 Bleuetière coopérative Ticouape de St-Methode
 Bleuetière coopérative touristique de Saint-François
 Bois franc du lac inc.
 Boulangerie Coop du Royaume
 Boulangerie Ephata
 C.L.É. (La)
 C.P.E. Agathe Perron
 C.P.E. Alouette
 C.P.E. Am Stram Gram 2000 - Agence en milieu
 familial
 C.P.E. Auetissatsh
 C.P.E. aux p'tits Trésors
 C.P.E. aux petites Joies
 C.P.E. Coopérative au Pays des Lutins
 C.P.E. Croque la Vie
 C.P.E. Croque-Lune
 C.P.E. Gari-Gatou
 C.P.E. l'Enfanthèque - Agence en milieu familial
 C.P.E. la Bambinerie - Agence en milieu familial
 C.P.E. La Cache-Cache
 C.P.E. la Cajolerie - installations Saint-Honoré
 C.P.E. la Pirouette
 C.P.E. la Sagamie
 C.P.E. la Souris verte
 C.P.E. le Jardin d'amis - Garderie
 C.P.E. le Jardin de la rivière
 C.P.E. le Jardin de Robi inc.
 C.P.E. le Jardin ensanté
 C.P.E. le tournesol du Fjord
 C.P.E. les Minimousses
 C.P.E. Les petits cailloux
 C.P.E. les petits Cailloux
 C.P.E. les petits Cailloux - installations Saint-
 Ambroise
 C.P.E. Les Petits Cailloux - installations Saint-
 Fulgence
 C.P.E. les petits Poussins
 C.P.E. les Picassos de l'île - Agence en milieu familial
 C.P.E. Les Renardeaux
 C.P.E. les Souriceaux
 C.P.E. Les trois petits pas
 C.P.E. les Trottineurs
 C.P.E. Mini-Monde
 C.P.E. Mini-Monde
 C.P.E. Planète à Mars
 C.P.E. Plein soleil - Garderie
 C.P.E. Trotte-Menu inc.
 Café Cambio coopérative de travail
 Café-Jeunesse de Chicoutimi
 Caisse d'économie des travailleurs d'Alma
 Caisse Desjardins Anse St-Jean
 Caisse Desjardins Arvida
 Caisse Desjardins de Chicoutimi
 Caisse Desjardins de Jonquière
 Caisse Desjardins de la Baie
 Caisse Desjardins de la Rive Nord
 Caisse Desjardins de Milot
 Caisse Desjardins de Pointe Bleue
 Caisse Desjardins de Rivière Éternité

Caisse Desjardins de St-Prime
 Caisse Desjardins des Cinq-Cantons
 Caisse Desjardins des Plaines boréales
 Caisse Desjardins Dolbeau-Mistassini
 Caisse Desjardins Mistouk
 Caisse Desjardins Petit-Saguenay
 Caisse Desjardins Saint-Augustin Dalmas
 Caisse Desjardins Sieur-de-Roberval
 Caisse Desjardins St-Eugène d'Argentenay
 Caisse Desjardins St-Félicien La Doré
 Caisse Desjardins Ste-Jeanne d'Arc de Roberval
 Caisse Économie du Groupe Alcan
 Caisse populaire Desjardins d'Alma
 Caisse populaire Desjardins de Lac-à-la-Croix
 Caisse populaire Desjardins de Milot
 Caisse populaire du réseau de la santé
 Camp musical du Saguenay/Lac-Saint-Jean
 Camping camp d'accueil 2004 S.E.N.C.
 Camping de l'Anse
 Camping municipal de Saint-Gédéon
 Camping municipal de St-Félix d'Otis
 Camping municipal Milot
 Camping Saint-Joseph
 Camping Saint-Jude
 Carrefour communautaire St-Paul
 Carrefour Jeunesse Emploi (La Bivoie)
 CDPEC
 Cédap
 Centre Alpha de Jonquièrre
 Centre d'action bénévole de Chicoutimi
 Centre d'action bénévole du Lac
 Centre d'action psychosociales
 Centre d'Assistance et d'Accompagnement aux plaintes
 Centre d'histoire & d'archéologie de la Métabetchouan
 Centre d'interprétation de l'agriculture et de ruralité
 Centre D0-Mi-Ski
 Centre de femmes au Quatre-Temps
 Centre de Lecture et d'Écriture (La CLE)
 Centre de réadaptation Lac-St-Jean
 Centre de recherche et de développement en agriculture
 Centre de redistribution alimentaire
 Centre de rencontre le Phare
 Centre de service Desjardins de L'Ascension-du-Lac-Saint-Jean
 Centre de service Desjardins de Ste-Monique-du-Lac-Saint-Jean
 Centre de service Desjardins de Taillon
 Centre de service Desjardins Desbiens
 Centre de service Desjardins Hébertville
 Centre de service Desjardins Hébertville-Station
 Centre de service Desjardins Labrecque
 Centre de service Desjardins Lamarche
 Centre de service Desjardins Métabetchouan
 Centre de service Desjardins Saint-Gédéon
 Centre de service Desjardins Saint-Luc-Éducation
 Centre de service Desjardins Saint-Nazaire
 Centre de service Desjardins Saint-Sacrement
 Centre de ski Mont-Bélu
 Centre de Solidarité Internationale
 Centre de soutien à domicile
 Centre de Tri Régional
 Centre de vélo de montagne de St-Félicien
 Centre du lac Pouce
 Centre féminin du Saguenay
 Centre intervention familiale Le Transit
 Centre Kéno-Patro
 Centre Lettres vivantes
 Centre Mot à Mot
 Centre Plein air Saint-Pierre
 Centre plein-air Bec-Scie
 Centre plein-air les amicaux enr.
 Centre populaire de Roberval (Le)
 Centre québécois de développement durable
 Centre résidentiel communautaire de Roberval
 Centre touristique Sainte-Monique
 Centre vacance nature Lac-Bouchette inc.
 Chaîne de travail adapté CTA inc.
 Chute à l'Ours
 Cibro
 Circuit de la terre à la table
 Circuit maritime fjord coop de solidarité
 Club Coop. consommateurs Dalmas
 Club de Recherche d'Emploi
 Club de voile des îles inc.
 Club des petits déjeuners
 Club Plein air Roberval inc.
 Comité d'environnement
 Comité de Quartier No 4
 Comité Forêt Environnement de St-Thomas-Didyme inc.
 Commission scolaire du Lac St-Jean
 Complexe communautaire Grandmont
 Complexe touristique Dam-en-terre
 Comptoir Multiservices
 Comptoir vestimentaire la Fabrique inc.
 Comptoir vestimentaire Les Fringues
 Comptoir vestimentaire Les Trouvailles
 Conseil particulier de la Société St-Vincent de Paul
 Contact Jeunesse Lac-St-Jean
 Coop Belle de jour
 Coop d'approvisionnement Chambord
 Coop d'habitation 4 vents de Chicoutimi
 Coop d'habitation Dequen d'Alma
 Coop de câblodistribution de Ferland

Coop de consommation de Petit-Saguenay
 Coop de producteurs de bleuets Vaccinium
 Coop de quilleurs le Dallo de Chicoutimi
 Coopérative de solidarité Aide Domestique Domaine du Roy
 Coop de solidarité du Cap Jaseux
 Coop de solidarité du centre socioculturel au vieux théâtre
 Coop de solidarité du Quartier des Anglais
 Coop de solidarité en dév ds ressources Quatre Temps
 Coop de solidarité Fran-Lac
 Coop de Solidarité Nimilupan Nitshinatsh
 Coop de solidarité Salon de quilles Renaud
 Coop de solidarité VERTE
 Coop de travail Maintenance Del
 Coop des Artisans Radio-Soleil
 Coop des Deux-Rives de St-Prime
 Coop Étudiante des Quatre-Vents
 Coop étudiante Polyvalente Normandin
 Coop solidarité de maintien à domicile Saguenay
 Coop solidarité serv. domicile Royaume
 Coop. de cablodistribution de Sainte-Hedwidge
 Coop. de travail en aménagement de territoires Sag-Lac
 Coop. de Travailleurs Les Artisans du Fjord
 Coop. des Deux-Rives
 Coop. Forestière Ferland Boileau
 Coop. Note Café
 Coop. Vox Populi
 Coopérative agricole grains d'or
 Coopérative agro-forestière de Pointe-Bleue
 Coopérative alimentaire de Pointe-Bleue
 Coopérative d'aqueduc du rang double de St-Ambroise
 Coopérative d'habitation Adélarde Plourde
 Coopérative d'habitation Angoulême
 Coopérative d'habitation B.L. de Sullivan
 Coopérative d'habitation Beauregard de Jonquière
 Coopérative d'habitation Bon accueil de Chicoutimi
 Coopérative d'habitation de Dolbeau
 Cooperative d'habitation de l'Écluse
 Coopérative d'habitation de l'Île d'Alma
 Coopérative d'habitation de la côte du collègue
 Cooperative d'habitation de Métabetchouan
 Coopérative d'habitation de Roberval
 Cooperative d'habitation de St-Honoré
 Coopérative d'habitation des Cascades
 Cooperative d'habitation du Lac-St-Jean
 Coopérative d'habitation Du Moulin
 Cooperative d'habitation l'Ébène
 Coopérative d'habitation la Jeannoise de Roberval
 Cooperative d'habitation La Chaumière d'Alma
 Cooperative d'habitation La Croisée d'Alma

Cooperative d'habitation La maison de l'Amitié de St-félicien
 Cooperative d'habitation La Source de Chicoutimi
 Cooperative d'habitation La Volière de Jonquière
 Cooperative d'habitation Le Bercaill de Chicoutimi
 Cooperative d'habitation Le Carrefour d'Alma
 Cooperative d'habitation Le Hameau d'Alma
 Cooperative d'habitation Le Manoir des Pins d'Alma
 Cooperative d'habitation Le meunier noir de Jonquière
 Cooperative d'habitation Le Mistral de Jonquière
 Cooperative d'habitation Le Pantagone de Chicoutimi
 Cooperative d'habitation Le trianon de Chicoutimi
 Coopérative d'Habitation Les 4 Vents
 Cooperative d'habitation Les Aulnais d'Hébertville
 Cooperative d'habitation Les bons voisins de Mistassini
 Coopérative d'habitation les Deux-Rivières
 Cooperative d'habitation Loginaud D'Alma
 Cooperative d'habitation Lorenzo Genest
 Cooperative d'habitation Marguerite-Belley de Jonquiere
 Cooperative d'habitation Place des Lilas
 Cooperative d'habitation Sainte-Anne
 Cooperative d'habitation Sainte-Berthe
 Cooperative d'habitation Sous mon toit
 Cooperative d'habitation St-Charles-de-Bouget
 Cooperative d'habitation St-Eugène
 Cooperative d'habitation St-Georges de Jonquiere
 Cooperative d'habitation St-Jean-Eudes
 Coopérative d'aménagement territorial du saguenay
 Coopérative d'Habitation La loge d'à Côté
 Coopérative d'habitation Lanjevaine de Chicoutimi
 Coopérative de câblodistribution
 Coopérative de câblodistribution de Larouche
 Coopérative de câblodistribution de St-Henri
 Coopérative de câblodistribution de St-Méthode
 Coopérative de camionnage de St-Félicien
 Coopérative de commerce les graines d'Alma
 Coopérative de Loisirs de Plein Air d'Alma
 Coopérative de producteurs La Manne Bleue
 Coopérative de services à domicile Lac-St-Jean Est
 Coopérative de services d'antenne communautaire de TV de Ste-Rose-du-Nord
 Coopérative de solidarité l'Atelier les Arts du Feu
 Coopérative de solidarité La Vastringue Flottante
 Coopérative de solidarité les jardins de la Montagne
 Coopérative de solidarité les semeurs
 Coopérative de solidarité Tékouerimat
 Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay
 Coopérative de travail les Vallons de Chambreule
 Coopérative de travailleurs « Centre Linguistique Bagotville »

Coopérative de travailleurs actionnaires. BFI
 Coopérative de Travailleurs le Léz'Arts
 Coopérative de travailleurs Unisson
 Coopérative des consommateurs d'Alma
 Coopérative des producteurs de bovins de boucherie
 SLSJ côte Nord
 Coopérative des producteurs de pommes de terre de
 Péribonka- Ste-Marguerite-Marie
 Coopérative des travailleurs actionnaires Bridex
 Cooperative Développement Culturel de Chicoutimi
 Coopérative étudiante de l'U.Q.A.C.
 Cooperative Étudiante de la polyvalente Jean-Dolbeau
 Coopérative étudiante du Cégep de Saint-Félicien
 Coopérative étudiante Pêle-mêle
 Coopérative forestière de Girardville
 Coopérative Forestière de Sainte-Rose-du-Nord
 Coopérative forestière Laterrière
 Coopérative forestière Petit Paris
 Coopérative funéraire de Chicoutimi
 Coopérative funéraire de La Doré
 Coopérative funéraire du Fjord
 Coopérative funéraire du Saguenay
 Cooperative funéraire Lac-St-Jean
 Coopérative Socio-culturelle au Vieux théâtre
 Coopsco Collège d'Alma
 Corporation C.F.E.R. du Saguenay
 Corporation d'aménagement forêt Normandin
 Corporation d'aménagement et d'initiative de
 Falardeau
 Corporation de développement des ressources Proulx
 Corporation de gestion du petit marais
 Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-
 Lorette
 Corporation de mise en valeur du territoire forestier
 de St-Félix d'Otis
 Corporation de Sauvegarde du Patrimoine
 Corporation forestière de St-Stanislas
 Corporation gestion de la rivière Saint-Jean/Saguenay
 Corporation Intégration SLSJ
 Corporation l'Activité Pêche
 Corporation les Adolescents et la vie de quartier de
 Chicoutimi
 Crèches de Noël de Rivière-Éternité
 CTA BDCL services comptables
 CTA Garage Ghislain Leclerc
 CTA Serres et Pépinières Girardville
 DAFTA
 Démo Forêt 2000
 Domaine de la Présentation
 Domaine du Lac Ha ! Ha !
 École de danse le Prisme Culturel inc.
 École de formation musicale d'Alma
 Entre-Êtres
 Équipe régionale Lac-Saint-Jean
 Érablière du Lac Ceinture
 Escalé
 Exposition agricole commerciale régionale à Saint-
 Félicien
 Féd. de l'U.P.A. du Saguenay-Lac-St-Jean
 Féd. des coopérative d'habitation du Royaume SLSJ
 Femmes-Action
 Fermes Solidar inc. (Les)
 Festival Dolbeau-Mistassini inc.
 Festival du Bleuets
 Festivalma inc.
 Fondation Internationale des Cultures à partager
 Fondation Sur la pointe des pieds
 Fonds d'entraide communautaire
 Fournée (La) St-Félicien
 Friprix
 Gestion Arpidôme
 Golf St-Prime
 GOPHS
 Grands Jardins de Normandin
 Groupe Aide-Action St-Honoré
 Groupe d'action communautaire Falardeau
 Groupe d'action communautaire L'A.P.R.S. inc.
 Groupe d'action communautaire santé bénévole
 Groupe d'aide au développement économique
 Groupe de Promotion et de Défense des droits en
 Santé mentale de la région 02 Inc.
 Groupe Le Pas
 GRTP
 Habitation Populaire Desjardins du S.L.S.J.
 Habitations partagées
 Habitats Métais du Nord
 Havre de l'Hospitalité inc.
 I.Q. L'Atelier coopérative de solidarité
 INAQ Coopérative de solidarité
 Information et Référence Région 02
 Jardin Scullion enr.
 Jardins de la Trappe
 Jardins du coin de Chicoutimi
 Jardins du coin St-Honoré-Falardeau
 Justice Alternative Jeunesse Saguenay
 L'appren-Tee coop de solidarité
 L'Échappée bleue, coopérative de solidarité de
 tourisme durable
 La Boîte à Bleuets
 La Chambrée
 La Maison des amis de pierrot
 La Nichée, Service d'Accompagnement pour Jeunes
 mères
 Langage Plus
 Les gens oubliés d'Hébertville (LGO)
 Les Pros du Nettoyage, coop de travail

Les Rencontres Dolmissois
 Les Résidences de Larouche
 Livraison 3F
 Local Jeunes Centre-ville de Chicoutimi
 Loge m'entraide
 Logement autonome, services partagés
 Maison d'Hébergement Le séjour
 Maison d'un Nouvel Élan
 Maison de l'Espoir
 Maison de Quartier
 Maison des Familles
 Maison des Familles La Baie
 Maison des jeunes
 Maison des jeunes Alaxion
 Maison des jeunes d'Alma inc. (La)
 Maison des jeunes d'Hébertville-Station - Station
 jeunesse
 Maison des jeunes de Desbiens
 Maison des Jeunes de Laterrière
 Maison des jeunes de Métabetchouan
 Maison des jeunes de Saint-Gédéon
 Maison des jeunes de St-Félix d'Otis
 Maison des jeunes du Bas-Saguenay
 Maison des Jeunes l'Évasion
 Maison des Jeunes Lamarche
 Maison des jeunes le Graffiti
 Maison des jeunes Saint-Bruno du Lac-St-Jean
 Maison des Jeunes St-Fulgence
 Maison des jeunes St-Honoré
 Maison funéraire Harvey ltée
 Maison Isa
 Marché de solidarité régionale
 Miens (le)
 Mieux-Être
 Mieux-Vivre
 Moisson d'Alma
 Mouvement Action chômage
 Multi-services Albanel
 Musée du cheddar
 Musée Louis-Hémon
 Musica Maestro Coop de solidarité
 nom
 Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du SLSJ
 O'Soleil Coop de solidarité
 Oasis des bâtisseurs (L')
 OTJ Petit-Saguenay
 Palli-aide
 Parenfant
 Parents Branchés
 Patro de Jonquière
 Perséide confection High tech, Coop de travail
 Petite Ferme du Coteau
 Place des artisans
 Promutuel Lac au Fjord
 Récif 02
 Regroupement des centres d'alphabétisation mot à
 mot
 Regroupement des centres d'alphabétisation mot à
 mot
 Regroupement des Centres de la Petite Enfance du
 SLSJ
 Regroupement des usagers du transport adapté et
 collectif du Saguenay
 Regroupement Lact-O-Bébés
 Relais des Loutres
 Résidence de Labrecque
 Résidence des Blés d'Or
 Résidence funéraire Lac-St-Jean
 Résidence Patrick Trottier
 Résidence Retraite en Or
 Résidences Maison Blanche 02
 Restaurant Jos-Bonka inc.
 S.I.I.T. inc. (Le)
 Salon de quilles Renaud inc.
 Séjour Marie Fitzbach
 Sentier Nouveau
 Service alimentaire La Recette
 Service budgétaire
 Service budgétaire et communautaire d'Alma
 Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi
 Service budgétaire populaire de La Baie et du Bas-
 Saguenay
 Service communautaire de consultation individualisée
 Service d'entraide La Cigogne
 Service d'intégration sociale Nouvel essor du
 Saguenay
 Service de travail de rue de Chicoutimi
 Service des aides familiales de La Baie inc.
 Service externe de main-d'œuvre du Saguenay
 SERVICE RELANCE SLSJ
 Services et qualité de vie
 Site de la Nouvelle-France
 Société d'histoire/Maison des bâtisseurs
 Société d'informations Lac St-Jean
 Société de développement commercial d'Alma
 Société de développement économique
 Société de gestion environnementale
 Société de gestion V.V.F. St-Étienne
 Soli-Can Lac Saint-Jean Est
 SOS Jeunesse
 SRAS coopérative de solidarité
 Tam-tam Macadam (C.S.I.)
 Tandem
 Tango Télécom coopérative de travail
 Tel-Aide Saguenay Lac-St-Jean
 Théâtre les Amis de Chiffons

Transport adapté du fjord inc.
Transport Adapté Lac Saint-Jean Est
Transport adapté Saguenay-Nord
Traversée internationale du Lac St-Jean (La)
Val-Éo coop de solidarité
Véloroute des Bleuets

Villa du presbytère
Village vacances Petit-Saguenay
Zone intervention prioritaire, région 02, ZIP

